



8° L
1574
Sup

ERIE FRANÇAISE



DEUX-SÈVRES

PAR

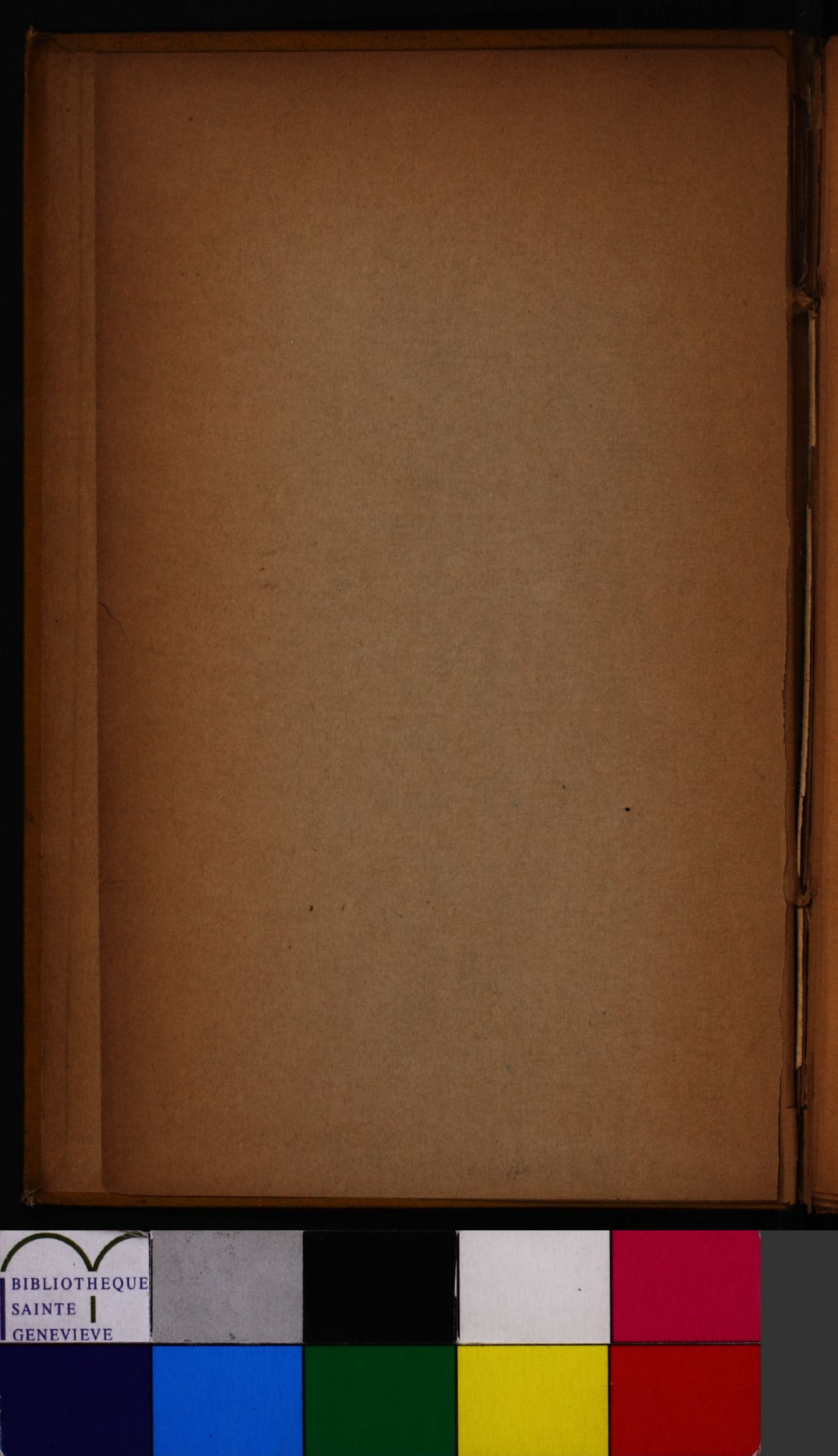
C. CAUSERET

PARIS

CUREL, COUGIS & Cie

D
910 862535 9
BIBLIOTHEQUE SAINTE-GENEVIEVE

8° L. Suppl. 1574 6


BIBLIOTHEQUE
SAINTE
GENEVIEVE

DEUX-SÈVRES

B89
29172

BIBLIOTHEQUE
SAINTE
GENEVIEVE

GALERIE FRANÇAISE

DEUX-SÈVRES

PAR

Charles CAUSERET

DOCTEUR ÈS LETTRES, INSPECTEUR D'ACADÉMIE



PARIS

CUREL, GOUGIS & C

ÉDITEURS

3 et 5, place de Valois

Tous droits réservés.

GALERIE FRANÇAISE

PUBLIÉE AVEC LA COLLABORATION DE

Recteurs, Inspecteurs généraux de l'Université, Inspecteurs d'académie, Inspecteurs primaires, Doyens de Facultés des lettres, Professeurs agrégés des lycées et collèges, Publicistes, etc., etc.

Mettre dans les mains de nos écoliers français un livre de lecture qui fasse revivre à leurs yeux et grave dans leur esprit, le passé historique de la terre natale avec son cortège d'illustrations et de célébrités, tel est le but de la « Galerie Française ».

Divisée en quatre-vingt-six volumes — un par département — cette Galerie est, au premier chef, une œuvre de patriotisme et constitue un précieux instrument d'éducation civique : elle élargit heureusement, dans le sens local, jusqu'à ce jour un peu négligé, le champ des connaissances historiques de l'écolier; elle impose à l'esprit de ce dernier le souvenir des gloires ou des mérites d'hommes qui sont nés du même sol que lui et ont immortalisé ce berceau commun, et, réchauffant par là son culte pour la terre de la Patrie, elle exploite noblement, pour la plus pure édification de la Jeunesse, le grand héritage de nos pères, si riche en glorieux exemples, si prodigue de fières leçons.

La rédaction des quatre-vingt-six livrès qui composent la « Galerie Française » a été demandée aux plumes les plus autorisées ; il suffira de citer quelques noms : MM. Régis Artaud, inspecteur d'académie, chef du Cabinet de M. le Ministre de l'Intérieur, président du Conseil; Compayré, recteur de l'Académie de Poitiers; Causeret, inspecteur d'académie, docteur ès lettres; Chanal, inspecteur d'académie; Delaage, professeur à la Faculté de Montpellier; Adrien Dupuy, professeur agrégé au lycée Lakanal; A. Durand, secrétaire de l'Académie de Paris; Duplan, inspecteur général de l'Université; E. des Essarts, doyen de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand; Flourens, ancien Ministre des Affaires étrangères; Guillon, agrégé d'histoire, docteur ès lettres; Martel, inspecteur général de l'Université; Métivier, inspecteur général honoraire; Fleury-Ravarin, Conseiller d'Etat; Riquet, professeur à l'Ecole alsacienne; André Theuriet; Sevin-Desplaces, conservateur à la Bibliothèque nationale; Tranchau, ancien proviseur du lycée d'Orléans; etc., etc.

Chacun des livres de la « Galerie Française » forme un in-18 jésus, tiré sur beau papier, illustré de portraits gravés sur bois et cartonné avec titre spécial.

Prix du volume : 1 fr. 20.

I, — LE PAYS ET LES GENS

Le département des Deux-Sèvres doit son nom à deux de ses principaux cours d'eau, la Sèvre Niortaise qui, prenant sa source à Sepvret, près de la Mothe-Sainte-Héraye, traverse Niort et se jette à l'ouest dans la mer, et la Sèvre Nantaise qui, descendue des plus hautes collines de la Gâtine, se dirige au nord vers la Loire, à laquelle elle se réunit à Nantes. Il a été formé en 1790 de territoires appartenant à trois des trente-deux provinces entre lesquelles la France était alors répartie : les neuf dixièmes de sa superficie occupaient le quart de l'ancien Poitou ; le reste se rattachait à la Saintonge et à l'Aunis.

Beaucoup plus étendu en longueur qu'en largeur, le département des Deux-Sèvres se divise en trois régions de nature et d'aspect divers : la *Gâtine*, la *Plaine* et le *Marais*.

La Gâtine, que l'on pourrait déterminer par une ligne qui, partant de Saint-Maixent, aboutirait à Coulonges-sur-l'Autise, est la continuation, dans le département des Deux-Sèvres, du Bocage vendéen ; c'est une contrée de collines de moyenne élévation, de plateaux peu étendus, séparés les uns des autres par des vallées étroites, souvent profondes. Les chênes et les châtaigniers, qui partout couvrent le sol de leurs puissants rameaux, les haies épineuses

et les vastes forêts d'ajoncs, les vallons tortueux, les chemins creux et encaissés entre les roches de schiste et de granit, tout donne à la Gâtine un aspect sombre et morne, un air mystérieux qui prédispose au silence et à la tristese.

La Plaine, qui comprend l'arrondissement de Melle et la plus grande partie de celui de Niort, présente une vaste surface généralement plane, ou plutôt légèrement ondulée. La vue s'y étend au loin et, dans la belle saison, découvre partout de vastes domaines où l'or des céréales se marie heureusement au beau vert des prairies de trèfle et de sainfoin.

L'eau est l'élément dominant du Marais : c'est elle qui a formé la terre et qui y entretient la fécondité ; c'est par elle que se font toutes les communications, les canaux remplaçant les routes, et les fossés tenant lieu de chemins et de sentiers. Les prairies, que de nombreux cours d'eau arrosent à volonté, par le jeu d'une multitude infinie d'écluses, sont d'une étonnante fertilité et nourrissent des milliers de bestiaux ; ailleurs, le sol, fécondé par les inondations, produit en abondance des céréales et du chanvre.

On eût trouvé, il y a cent ans à peine, dans ces trois contrées, si nettement caractérisées, des populations fort différentes les unes des autres ; mais aujourd'hui, grâce aux moyens de communication qui rapprochent les hommes, grâce aussi aux progrès de la civilisation et de la science, les nuances sont moins sensibles, les différences s'atténuent de plus en plus. Il est vrai qu'elles n'ont pas encore complètement disparu, et que, pour quiconque connaît

bien ces trois contrées, il existe encore aujourd'hui dans la physionomie des habitants et dans leurs mœurs certains caractères essentiels qui ne permettent pas qu'on les confonde.

Sombre et replié en lui-même, rêveur et vindicatif, dur comme le granit sur lequel il marche, courageux, vaillant, capable de supporter sans se plaindre toutes les privations, le paysan du Bocage est bien le fils de ce pauvre Gâtineau d'autrefois qui, condamné à la solitude dans ces immenses forêts de genêts, de bruyères et d'ajoncs, et perdu au sein d'une rude nature, humide et glacée en hiver, brûlante en été, n'avait pour réparer ses forces qu'un misérable pain de seigle et les fruits du châtaignier.

Mollesse et apathie, tel est le caractère essentiel de l'habitant du Marais : versatile et peu courageux, craintif et inconstant, il est peu propre aux résolutions viriles. Mouvant comme la contrée qu'il habite, il manque de suite dans les idées, et, dans le caractère, de fermeté et de vigueur. La ligne tortueuse lui convient mieux que la ligne droite. Changeant au moindre vent, « ondoyant et divers », il adore aujourd'hui ce que, hier, il brûlait, et, s'il est prompt à donner sa faveur, il ne l'est pas moins à la retirer : honnête au demeurant, d'humeur traitable, ne connaissant ni les haines terribles, ni les implacables ressentiments.

L'existence a toujours été, dans la Plaine, et elle est encore aujourd'hui plus facile et plus large. Si l'opulence y est rare, l'aisance y est communément répandue. Le caractère est plus vif, l'humeur plus enjouée. Si on n'y trouve pas l'imagination enthousiaste et la vivacité exubérante du Midi, on y remar-

que quelque chose de cette amabilité charmante et de cette gaieté naturelle et si facilement communicative, qui n'est pas un des moindres attraits du caractère girondin. Les relations y sont à la fois affectueuses et durables.

II. — AGRICULTEURS

Le département des Deux-Sèvres étant essentiellement agricole, nous ne pouvons mieux faire que de consacrer aux agriculteurs le premier chapitre de cette *Galerie biographique*. Deux noms commandent surtout l'attention : Jean de Laquintinie, le savant décorateur des jardins de Versailles, et le cultivateur de Chaloüe, maître Jacques Bujault.

Laquintinie (de) (1626-1686).

Jean de Laquintinie naquit à Saint-Loup en 1626. Après avoir fait, à Poitiers, de solides études au collège des jésuites et pris quelques leçons à l'école de droit, il se rendit à Paris où il fut reçu avocat. Chargé par Tambonneau, président à la Cour des comptes, de l'éducation de son fils, il trouva assez de loisirs pour se livrer à son étude favorite, l'étude de l'agriculture. Il lut Virgile, Varron, Columelle ; il y joignit la lecture des modernes, qui ont écrit sur l'agriculture, et bientôt il connut tout ce qui avait été dit sur cette matière. Il compléta ces études par des voyages en Italie et en Angleterre, et les con-

naissances générales et, particulièrement, les connaissances agricoles qu'il en rapporta donnèrent à sa conversation un charme auquel ne furent insensibles ni le grand Condé ni Colbert. Nommé, grâce à l'influence de Colbert, directeur général des jardins fruitiers et potagers de toutes les maisons royales, il eut toutes les facilités désirables pour appliquer les



principes dont ses études lui avaient démontré la valeur. Il opéra des prodiges dans les jardins de de Versailles, en faisant d'un sol ingrat et stérile la terre la plus fertile et la plus belle : l'art, entre ses mains, triompha de la nature.

Laquintinie a exposé sa méthode dans un ouvrage en deux volumes, que publia son fils en 1690.

Bujault (1771-1842).

Jacques Bujault, plus généralement connu sous le nom de *Maître Jacques*, naquit en 1771, à la Forêt-sur-Sèvre, près de Bressuire. Successivement volontaire en 1792, libraire, imprimeur et avocat à Niort, puis à Melle, il exerçait avec honneur, et surtout avec désintéressement, cette dernière profession quand il se vit soudain en possession d'une propriété rurale fort importante. Il renonça peu à peu à la chicane, et, suivant dès lors sa véritable vocation, il se fit agriculteur.

La culture du sol était alors dans le plus déplorable état. Le paysan, ignorant les principes les plus élémentaires de la science agricole, ne faisait rendre à la terre que le tiers au plus de ce qu'elle eût pu produire. Jacques Bujault résolut de l'instruire, et, en l'instruisant, de le tirer de la misère. Après avoir publié, en 1810, un court mémoire où il développait quelques-uns des nouveaux principes, il fit imprimer à Paris, en 1819, un *Projet d'amélioration de l'agriculture*, ouvrage plus important, et qui eut l'honneur d'appeler spécialement l'attention de Paul-Louis Courier.

Le mérite personnel de Jacques Bujault et les services qu'il rendait à la cause agricole furent appréciés de ses concitoyens : aussi le choisirent-ils deux fois pour les représenter à la Chambre des députés, d'abord en 1815, pendant les Cent Jours, ensuite, sous la Restauration, en 1822, comme candidat de l'opposition. Dans cette seconde session, il fit deux propositions qui firent grand bruit, mais qui n'eurent pas de succès. Il demanda que chaque ministre voulût bien présenter aux Chambres un état

contenant le nombre des employés et fonctionnaires de son département, ainsi que des traitements, gratifications, frais de tournée et de logement qu'ils recevaient. C'était, dans sa pensée, un moyen de supprimer les charges et les emplois inutiles et de ramener à l'agriculture un grand nombre de jeunes gens qui délaissaient leurs terres pour devenir, à un titre quelconque, les agents et fonctionnaires de l'État. Cette proposition fut repoussée. Bujault ne fut pas plus heureux quand il demanda qu'on réduisît l'impôt du sel de cinq centimes par kilogramme en faveur des classes pauvres et de l'agriculteur. On trouve dans le discours qu'il prononça à cette occasion, et dont l'impression fut demandée et ordonnée par la Chambre, la plupart des arguments dont on s'est servi depuis pour obtenir la réduction de cet impôt : « Le sel n'est point un article de luxe, mais de nécessité. Un impôt sur cette matière est une véritable capitation qui atteint tous les individus. Il pèse particulièrement sur le pauvre, sur le cultivateur et sur l'agriculteur. Dans les pays de montagnes on donne du sel aux bestiaux une ou deux fois par semaine; presque partout on en donne à ceux qu'on engraisse dans les étables. L'habitant des campagnes n'a d'autre assaisonnement que le sel; il lui en faut pour son pain et pour ses salaisons annuelles. Plus un individu est pauvre, et plus il en consomme; plus il est riche, moins il lui en faut. Dans une ferme où il y a quinze personnes, on en dépense plus que dans la maison d'un maréchal de France où il y en a trente. »

Dégoûté de la vie politique par le double échec

qu'il vient d'essuyer, Jacques Bujault refuse le nouveau mandat que lui offrent ses concitoyens ; il quitte même définitivement le barreau et se retire dans sa ferme de Chaloüe, près de Sainte-Blandine. Il était resté jusque-là avocat agriculteur. Il se fait alors paysan et laboureur dans toute l'acception du mot, portant grand chapeau, large blouse et sabots. Appliquant les principes qu'il avait professés avec ardeur, il multiplie les prairies, introduit dans sa propriété les plantes fourragères, fait usage des engrais et offre bientôt à toute la contrée le spectacle d'une véritable ferme-école. Bon et charitable, il ne garde pas pour lui les secrets de son art, il en fait part, au contraire, à tous ceux qui veulent bien le consulter ; il prévient même les questions et, pour porter au loin la bonne parole, il relate dans plusieurs mémoires et opuscules les résultats de ses recherches. En 1821, il publie un *Mémoire sur le produit des céréales dans le département des Deux-Sèvres et sur le résultat des recensements annuels* (in-8° de 40 pages). En 1831, paraît *L'Agriculture populaire ou Méthode générale et nouvelle pour l'enseignement et l'amélioration de l'agriculture*, et cet ouvrage est bientôt suivi d'un autre que l'on regarde comme le chef d'œuvre de Maître Jacques : *Lettre à tout le monde sur l'amélioration des mœurs, des cultures et des animaux domestiques*. Mais, si intéressants et si instructifs que soient ces différents ouvrages, il s'en faut qu'ils aient exercé sur la masse des agriculteurs la même influence que les Almanachs du laboureur de Chaloüe. Les tout petits volumes sont presque toujours ceux qui se prêtent le mieux à la vulgarisation. Maître Jacques le comprit et se mit à com-

poser des almanachs où, sous une forme populaire, il donnait, chaque année, à ses bons amis les paysans, ses leçons et ses conseils. — *Le Grand Conseil; Grande Colère de Maître Jacques; le Joli Petit Moyen de rendre les petites filles ménagères, les grandes aussi, biribi; Grande et Belle Histoire de Sivoyait* : tels sont les titres de quelques-uns de ces écrits périodiques. On pourrait peut-être reprocher à l'auteur d'avoir fait quelquefois, dans ces publications, un usage immodéré du grotesque; mais il s'adressait surtout aux paysans et, pour des hommes qui contaient encore des histoires de loups-garous et de sorciers, les bizarreries et les récits fantastiques dont il assaisonne ses almanachs devaient être un mets tout particulièrement délicat. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'enseignement de l'écrivain campagnard a porté ses fruits : l'écobuage, qui était en honneur dans toute la contrée, fut de plus en plus abandonné; les plantes fourragères furent partout cultivées; la manière de traiter les engrais, mieux comprise.

Jacques Bujault mit à écrire ses almanachs et ses ouvrages agricoles une ardeur infatigable. Il écrivit presque jusqu'à son dernier jour. « Mon *Testament agricole* n'est pas achevé, disait-il à un ami un an à peine avant de mourir. J'en envoie une partie à l'imprimeur. Le reste est en notes et dans la tête; si je suis bien portant, il sera fini dans huit jours. Je dis toujours : Je me reposerai enfin, car rien ne me tue comme de penser sans cesse. »

Il mourut (24 décembre 1842) comme il avait vécu, en faisant du bien : pour que l'enseignement qu'il avait donné durant toute sa vie ne fût pas interrompu,

il avait fondé un prix de 600 francs en vue de la publication d'un almanach agricole; il avait légué des sommes considérables aux communes voisines pour créer des écoles primaires, abandonné ses droits d'auteur, doté les enfants de ses fermiers de Chaloüe et récompensé ses domestiques.

Il avait réglé lui-même les conditions de ses obsèques et demandé qu'on l'enterrât « le plus simplement possible » et qu'on élevât sur sa tombe une petite colonne en fonte, avec cette inscription : *Maître Jacques, laboureur, auteur des Almanachs et du Guide des comices.* Ses concitoyens crurent, et avec raison, que ce n'était pas suffisant ; le buste de Jacques Bujault, élevé par souscription publique, se dresse depuis longtemps déjà devant la mairie et le groupe scolaire de la commune de Sainte-Blandine et, depuis quelques années seulement, sur une des places de la ville de Melle.

Jacques Bujault avait, quelque temps avant sa mort, reçu du roi Louis-Philippe la croix de la Légion d'honneur.

Qu'il nous soit permis, à la suite de la biographie des deux plus illustres agriculteurs des Deux-Sèvres, de dire quelques mots d'un manufacturier de Niort, célèbre par les progrès qu'il réalisa dans l'art de la mégisserie.

Main (1745-1821).

Thomas-Jean Main, fils de Thomas Main, manufacturier en chamoiserie, à Niort, naquit dans cette ville le 28 mars 1745. Il y mourut le 15 mai 1821. Voici comment l'auteur de l'*Histoire de la ville*

de Niort, Hilaire-Alexandre Briquet, apprécie l'œuvre et le mérite de son compatriote : « Au lieu de se traîner sur les pas de ses prédécesseurs, il conçut le noble projet d'enlever aux Anglais cette supériorité qui tenait dans une grande infériorité le commerce de la chamoiserie à Niort. Il se transporta dans leur île et trouva le moyen de s'approprier leurs procédés. Le travail du ponçage ne se fait en France que depuis 1765, et c'est Th.-Jean Main, à peine âgé de vingt ans, qui l'employa le premier dans sa fabrique à Niort. Par les observations qu'il fut à portée de faire en Angleterre sur la mégisserie, sur l'apprêt des peaux de veau en tannerie et sur les peaux chamoisées, il se convainquit que la mégisserie se fait mieux en France; que les peaux d'agneau et de chevreau y sont plus douces, plus blanches, plus propres à être mises en couleur. Le vulgaire, la partie la plus nombreuse chez toutes les nations, se laisse encore tromper par le luisant et l'espèce d'éclat que ces insulaires donnent, aux dépens de la solidité, aux peaux d'agneau et de chevreau. Elles sont sèches et cassantes, parce que le mégissier anglais, pour ne pas payer autant de droits, économise tout ce qui ne manquerait pas de donner plus de poids aux peaux qu'il apprête. Il sait pourtant bien qu'en y introduisant, comme on le fait en France, plus d'huile et de dégras, il les rendrait plus fortes, plus souples, plus moelleuses, et, par conséquent, d'un meilleur usage. »

On a de Th. Main un *Mémoire sur la chamoiserie*, qui l'a rendu célèbre dans toute la France : ce mémoire fait partie de l'*Encyclopédie méthodique sur les manufactures et les fabriques*, de Roland de la

Platière, inspecteur général des manufactures du Lyonnais, Forez et Beaujolais.

III. — SOLDATS ET MARINS

Parmi les soldats illustres que le département des Deux-Sèvres a produits, il en est six qui nous paraissent mériter une notice spéciale : le marquis Charles Delaporte, qui fut un des plus brillants officiers de Louis XIII ; de Lescure et le comte Duvergier de la Rochejaquelein, qui mirent au service de l'insurrection vendéenne toute leur intrépidité et toute leur science du métier des armes ; le général Chabot, qui, après avoir combattu les Vendéens révoltés, fut chargé de défendre les colonies françaises des îles Ioniennes ; Charles Aymé, général tout particulièrement apprécié de Bonaparte, et dont il fut l'utile auxiliaire en Egypte, en Syrie et dans l'Europe centrale.

Aux noms de ces généraux illustres, nous ajouterons celui d'un marin intrépide, Jacques de Liniers, vice-roi, gouverneur des provinces espagnoles du Rio de la Plata.

Delaporte (1602-1664).

Charles Delaporte, marquis, puis duc de la Meilleraie, pair et maréchal de France, naquit à Niort en 1602. Sa parenté avec le cardinal de Richelieu, dont il était le cousin-germain, lui procura un avan-

cement brillant. Il fit ses premières campagnes en Piémont, obtint en 1632 le gouvernement du château de Nantes et en 1634 la charge de grand-maître d'artillerie.

Nommé lieutenant-général en 1636, il guerroya dans l'armée de Bourgogne, sous les ordres du grand Condé, soumit plusieurs places de la frontière, se fit encore plus remarquer à l'armée de Picardie, prit Bohain, Landrecies, Maubeuge, investit Hesdin et fut blessé au siège de cette ville. Le roi y entra par la brèche et il y fit Delaporte maréchal de France. « Je vous fais maréchal de France, dit Louis XIII au marquis de la Meilleraie : voilà le bâton que je vous en donne. Les services que vous m'avez rendus m'obligent à cela ; vous continuerez à me bien servir. »

Delaporte se montra digne de la faveur dont il venait d'être l'objet. En 1640, il contribua beaucoup à la prise d'Arras. En 1641, il commanda l'armée de Picardie et de Flandre, investit Aire, la Bassée, Bapaume ; puis, l'année suivante, mis à la tête de l'armée du Roussillon, conjointement avec le maréchal de Schomberg, il assiégea Collioure et se distingua au siège de Perpignan qui bientôt ouvrit ses portes.

Lous XIV n'eut pas moins à se louer des services de la Meilleraie que ne l'avait fait Louis XIII. Lieutenant-général, sous le duc d'Orléans, au siège de Gravelines et à celui de Courtrai, il se rendit maître de ces deux places et prit, peu de temps après, Piombino et Porto-Longon. En récompense de ces hauts faits d'armes, le roi le créa duc et pair et érigea en duché-pairie le marquisat de la Meilleraie

(décembre 1663). Delaporte ne jouit pas longtemps de cette faveur. Il mourut le 8 février 1664, à l'âge de soixante deux ans.

Chabot (1757-1837).

Il est peu d'hommes qui aient fourni une carrière militaire aussi longue que le général Chabot ; il en est peu qui aient fait preuve de plus de sang-froid, de générosité et de vaillance.

Né à Niort, le 26 avril 1757, il ne reçut que les premiers éléments de l'instruction qui se donnait alors dans les collèges et entra, dès l'âge de seize ans, dans la gendarmerie de la garde, avec le rang de lieutenant de cavalerie. Réformé trois ans après, il reprit bientôt du service, devint, le 20 juin 1779, porte-drapeau au bataillon de garnison du régiment de Poitou et passa, le 5 octobre 1782, sous-lieutenant aux grenadiers du même bataillon. Il était cantonné à Saintes, lorsque le lieutenant général Latour-du-Pin lui confia le commandement de toutes les troupes employées au desséchement des marais de Rochefort et à la surveillance des travaux.

Appelé en 1790, par les suffrages à peu près unanimes de ses compatriotes, réunis sur la place de la Brèche, au commandement d'une colonne mobile dans le département des Deux-Sèvres, il fut élevé, le 9 octobre de l'année suivante, au grade de lieutenant du 1er bataillon de volontaires de ce département ; puis, fait capitaine le 20 juin 1792 à l'armée du Nord, sous les ordres des généraux Labourdonnaye et Miranda, il prit part à la défense de Lille, fut blessé d'une balle aux avant-postes, et eut un cheval tué sous lui. Son frère, Philippe, capitaine au

même régiment, fut tué auprès de lui, au moment où il s'emparaît d'une redoute. L'attaque du fort de Stewensswert fut pour Chabot l'occasion de nouveaux exploits. Chargé, en mars 1793, de rallier les avant-postes de la division Lamarlière, il sut prendre les dispositions nécessaires pour protéger le passage



de la Meuse sous Ruremonde et l'évacuation de cette place.

Cependant l'insurrection vendéenne devenait de jour en jour plus menaçante, et la Convention et les Comités comprenaient qu'il était nécessaire de désigner pour combattre les rebelles des chefs intrépides et expérimentés. Choisi entre tous les capitaines de son régiment, Chabot se rend avec cinquante-deux

hommes à l'armée des côtes de la Rochelle, obtient le grade de lieutenant-colonel du 2e bataillon (24 mai 1793) et se signale par tant d'exploits que, quelques semaines plus tard, le 14 juin, il est nommé par les Conventionnels réunis à Tours général de brigade.

Cet avancement rapide est salué avec enthousiasme par ses anciens compagnons d'armes de l'armée du Nord, qui lui font parvenir l'adresse suivante :

« Nous, officiers, sous-officiers et soldats du 1er bataillon, certifions que le citoyen Chabot, général de brigade, ci-devant capitaine dans ce régiment, y a donné l'exemple constant des vertus civiques et militaires, et que la récompense due à ses talents, qui lui a été accordée par sa promotion au grade de général, n'effacera jamais le regret que nous avons ressenti de le perdre et qui s'étendra toujours sur la mémoire de Philippe Chabot, son frère, capitaine au même régiment, mort sous les murs de Lille, les armes à la main, en combattant pour sa patrie. Donné aux Écluses de Denslemont, le 20 août 1793, l'an II de la République une et indivisible. — Suivent de très nombreuses signatures. »

Il ne nous est pas possible de suivre Chabot dans tous les combats que sa division livra aux Vendéens. Qu'il nous suffise de dire qu'il montra dans cette campagne une telle habileté et un si infatigable courage, qu'il conquit, le 20 avril 1794, le grade de général de division, et que les représentants du peuple, réunis à Sablé, en lui conférant ce grade, portèrent sur lui un témoignage que nous croyons devoir reproduire ci-après : « Chabot, est-il dit dans l'arrêté de nomination provisoire, a montré autant d'intelligence que de bravoure dans les actions de la

Flèche, de Fouilletourte et du Mans; il a surtout fait éclater son intelligence dans les retraites de ces différentes actions : le soldat sous ses ordres se bat avec confiance. Dans la guerre des Chouans, il développa autant d'intrépidité que d'adresse pour les surprendre et les envelopper; d'ailleurs un des grands titres de Chabot à l'estime des représentants, c'est que, depuis qu'il sert la République comme soldat, il n'a pas mis le pied dans Paris, ni brigué aucune place. »

Au reste, il n'y avait pas que les représentants du peuple qui appréciaient comme il convenait le général Chabot. Kléber lui-même montra en quelle estime il le tenait, quand il lui écrivit de Vitré, le 4 mai, la lettre suivante : « Un arrêté du Comité de salut public m'appelle à l'armée du Nord. Il me charge de remettre, à mon départ, le commandement des forces qui m'étaient confiées à l'officier le plus instruit de tous ceux que je connais. Tu voudras donc bien, mon cher, recevoir cette preuve de l'estime de ton frère d'armes, et, avec elle, l'expression de ses regrets en te quittant. Le général en chef t'engage à ne rien changer, sans l'en instruire, au plan que j'avais cru devoir tracer, et à suivre en tout le système que j'avais adopté. Tu exécuteras d'autant plus aisément cet ordre, que tu sentais bien la nécessité des mesures prises, et que toi-même me les a présentées en grande partie. »

Lors de l'expédition des royalistes à Quiberon, en 1795, Chabot reçut du général en chef Hoche l'ordre de rester à Lorient pour défendre cette ville contre toute attaque des ennemis.

Cependant Chabot commençait à être las de cette

guerre fratricide et, quoiqu'il fût heureux et fier de combattre sous les ordres d'un homme tel que Hoche, il fit prier le Comité du salut public de l'employer à l'armée du Nord, du Rhin ou des Alpes. La demande du général ne reçut satisfaction que lorsque Hoche put écrire au Directoire qui l'avait investi de pouvoirs illimités : « La Vendée subit les lois de la République. » De la Bretagne Chabot passa en Italie, où il commanda, d'abord sous Bonaparte et ensuite sous Kilmaine, la première division des troupes au blocus de Mantoue, défendue par le feld-maréchal Wurmser.

L'estime de Bonaparte pour le général Chabot grandissait de jour en jour : aussi, quand le général Gentili, commandant des troupes des îles Ioniennes, eut été admis à la retraite, Bonaparte n'hésita pas à lui donner Chabot pour successeur ; mais c'est en vain que Chabot se révéla, dans son nouveau commandement, comme un administrateur habile et un vaillant guerrier; « sa bonne volonté » ne suffit pas, ainsi qu'il le disait dans un mémoire au ministre de la guerre, « pour réparer le désordre d'un siècle de négligence et de dilapidations ». Il eut beau réclamer à plusieurs reprises, et avec la plus vive insistance, des secours tant en argent qu'en hommes et approvisionnements de bouche et de guerre », il lui fut bientôt impossible de garder, avec la faible armée dont il disposait, toutes nos colonies ioniennes ; force lui fut, surtout après la bataille d'Aboukir, et en présence des désertions sans nombre que provoqua ce désastre, de se retirer à Corfou, avec les 1,800 hommes qui lui restaient. Chabot se conduisit en héros dans la défense de cette place. A

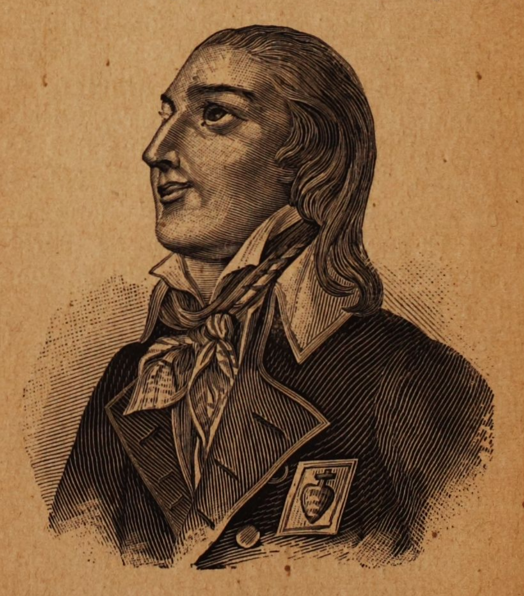
bout de ressources, exténué, n'ayant plus guère que 800 hommes pour défendre une place qui, d'après toutes les règles de l'art, devait être, pour le moins pourvue d'une garnison de 10,000 hommes, il capitula, mais non sans avoir obtenu du vainqueur les conditions les plus honorables; la garnison devait être renvoyée en France, sur parole de ne point servir contre les puissances coalisées pendant dix-huit mois, et il fut décidé qu'elle serait transportée à Toulon sur des bâtiments fournis par les Russes et les Turcs, et à leurs frais. Les amiraux ennemis s'étaient d'abord refusés à cette dernière condition, dont l'exécution leur paraissait aussi difficile que dispendieuse, attendu qu'ils supposaient la garnison forte d'au moins 6,000 hommes. Quel ne fut pas leur étonnement quand, tout étant réglé, ils apprirent que la place renfermait à peine 800 combattants! Lorsque Bonaparte apprit en Egypte la reddition de Corfou : « Chabot est donc mort? » s'écria-t-il. Et sur la nouvelle que le général vivait encore, il se fit conter les détails de sa longue et héroïque résistance.

Les Vendéens ayant repris les armes, Chabot reçut l'ordre de les combattre; puis, quand le délai fixé par l'article de la capitulation de Corfou fut passé, il demanda et obtint d'aller combattre de nouveau dans l'armée d'Italie. Créé commandeur de la Légion d'honneur en juin 1804, il fut attaché, les deux années suivantes, à la division de réserve en Piémont, obtint, en 1807, le commandement de la 9e division militaire, et, en 1808, servit en Catalogne sous les ordres de Gouvion-Saint-Cyr. Blessé grièvement dans cette campagne, il fut obligé de quitter

l'armée d'Espagne et de rentrer à Montpellier, chef-lieu de sa division. Il y resta jusqu'à la Restauration, époque à laquelle il fut admis à la retraite. Louis XVIII le créa chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis (24 août 1814) et grand-officier de la Légion d'honneur (10 mai 1817). Il avait été fait baron de l'Empire en 1811. Il mourut à Sansais, près Niort, le 11 mars 1837.

Lescure (1766-1793).

Marie-Louis de Lescure, né en 1766 dans le Bas-Poitou, d'une des plus illustres et des plus ancien-



nes familles du Languedoc, entra à l'école militaire, y resta trois ans et en sortit à l'âge de seize ans.

Il était dans son château de Clisson, quand le décret de l'Assemblée nationale, ordonnant une levée de 300,000 hommes, provoque une révolte en Vendée. Ses opinions étaient très suspectes. On l'arrête avec toute sa famille, et on le conduit à Bressuire, mais il réussit à s'échapper. Il est un des premiers à organiser l'insurrection vendéenne et se distingue par son intrépidité à Thouars, à Fontenay, à Saumur. Blessé au combat de la Tremblaye par une balle qui l'atteint au sourcil gauche, il meurt après avoir éprouvé les plus vives douleurs (3 novembre 1793). Il n'était âgé que de vingt-sept ans.

Aymé (1770-1852).

Charles Aymé, né à Melle le 28 janvier 1770, fit de brillantes études à l'école royale et militaire de Pont-le-Voy, d'où il sortit, en 1788, avec le titre d'élève-ingénieur des ponts et chaussées. Bientôt après il entra dans le corps du génie et prit part, en qualité de lieutenant, à l'expédition d'Italie, de 1795 à 1797. La bravoure dont il fit preuve aux sièges de Saorgio, du château de Milan, et devant Mantoue, appela sur lui l'attention de Bonaparte, qui le désigna pour faire partie de l'armée destinée à la campagne d'Egypte : il servit, dans cette campagne, sous les ordres du général Lannes et y conquit rapidement le grade de chef de bataillon.

Dans l'expédition de Syrie, c'est lui qui, à la tête d'une compagnie de carabiniers, monta le premier sur les murs de Jaffa, défendus par 6,000 Turcs ; cet acte de bravoure le fit nommer lieutenant-colonel sur le champ de bataille.

Bien qu'il eût été blessé à Saint-Jean-d'Acre d'un

coup de feu au bras gauche et de plusieurs éclats de mitraille aux deux jambes, il continua la campagne et se fit remarquer au siège du Caire et à la bataille d'Héliopolis (19 mars 1800).

A son retour en France, il fut envoyé à l'armée de Naples et nommé, en 1804, chef de l'état-major de cette armée ; c'est en cette qualité qu'il fit les campagnes de 1804, 1805, 1806.

Aymé venait de prendre part aux batailles d'Iéna (14 octobre 1806) et d'Eylau (8 février 1807), quand il se signala de nouveau, et d'une façon toute spéciale, au siège de Dantzig, que dirigeait le maréchal Lefebvre. « Le siège, est-il dit dans le Dictionnaire des Familles du Poitou, le siège traînait en longueur. Les Russes et les Prussiens occupaient l'île du Holm avec des forces considérables, et de cette position, qu'ils croyaient inexpugnable, et qui était, en effet, fort avantageuse, ils gênaient et entravaient les opérations du maréchal Lefebvre ; on avait tenté de les en déloger, mais les efforts avaient été inutiles. L'adjudant-général Aymé forma le projet de les y attaquer et de les surprendre. en effectuant le passage de la Vistule, pendant la nuit du 7 mai, sur de petits bateaux d'expédition qu'on fit venir du quartier général, et qui contenaient 250 voltigeurs. Cette opération eut le succès le plus complet. 800 Russes furent tués et quatre redoutes armées de 40 canons furent enlevées à la baïonnette ; on compta 1,500 Russes et 1,000 Prussiens faits prisonniers. La communication entre les forts et la ville de Dantzig étant désormais interceptée, l'empereur considéra le coup de main audacieux qui avait valu cet avantage comme le résultat d'une grande bataille. Il fit

complimenter l'adjudant-général sur sa belle conduite et lui envoya la croix d'officier de la Légion d'honneur. »

Créé baron le 19 mars 1808 et chevalier de la Couronne de fer le 18 décembre suivant, il servit en Espagne sous Murat et se distingua particulièrement à Cuença.

Successivement aide de camp, maréchal de camp, lieutenant-général, puis chef d'état-major de l'armée que commandait le roi de Naples, Murat, il ne voulut pas s'associer à la trahison de son souverain envers la France, et il aima mieux sacrifier sa haute situation que de faire cause commune avec les ennemis de la patrie. Il se disposait à rentrer en France quand il reçut, à Bologne, une lettre autographe qui montre en quelle estime Murat tenait son chef d'état-major, et dans laquelle il lui explique les motifs qui l'ont décidé à abandonner le parti de Bonaparte.

Le 21 février 1816, Aymé fut nommé maréchal de camp en non activité et, deux ans plus tard, réintégré dans le grade de lieutenant-général. Louis XVIII le nomma chevalier de Saint-Louis et l'admit à la retraite en 1825.

Retiré à Melle, sa ville natale, Aymé s'occupa, avec le plus grand soin, de l'éducation de ses deux fils, se fit lui-même professeur pour graver profondément dans leur cœur les sentiments qui l'avaient inspiré toute sa vie et, oubliant pour toujours les splendeurs de son ancienne existence, il laissa sa porte ouverte à tous ceux, grands et petits, riches et pauvres, qui venaient réclamer sa protection ou ses conseils. Le jour de sa mort (27 juin 1852) fut

un jour de deuil pour la cité dont il avait été le bienfaiteur. Il avait été élevé, en 1830, au grade de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur.

La Rochejaquelein (1772-1794).

Né le 30 avril 1772 près de Châtillon-sur-Sèvre, le comte Duvergier de la Rochejaquelein fut, après de



bonnes études faites à Sorèze, admis dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. Dans la journée du 10 août il courut, au château des Tuileries, les plus grands dangers et parvint à se retirer au château de Clisson, chez son parent et ami Lescure, Là, il prit parti pour les insurgés, et remporta tout d'abord quelques succès aux Aubiers et à Thouars.

Battu à Fontenay, il prend sa revanche à Vihiers, à Doué et à Saumur ; mais la défaite de l'armée royale à Cholet et la déroute que Chabot et Westermann lui font éprouver à lui-même à Beaupréau l'obligent à passer la Loire avec les débris de l'armée.

Proclamé général en chef après la mort de Lescure, il donne les preuves d'un talent supérieur, bat deux fois les troupes républicaines aux environs d'Antrain, occupe Laval, la Flèche, le Mans. Forcé dans cette dernière ville, il repasse la Loire, ne fait plus dès lors qu'une guerre de partisans et est tué en mars 1794, au combat de Nouailé, près de Cholet : il n'était âgé que de vingt-deux ans. On a retenu sa harangue à ses soldats lorsqu'ils lui déférèrent le commandement : « Si je recule, tuez-moi ; si j'avance, suivez-moi ; si je meurs, vengez-moi. »

De Liniers (1753-1810).

Jacques de Liniers naquit à Niort le 25 juillet 1753. Il manifesta de bonne heure un goût très accusé pour le métier militaire ; aussi, à peine eut-il terminé ses études chez les Pères oratoriens, qu'il entra à l'école de Malte, qui était comme l'école militaire de l'Europe. En 1768, il obtint le brevet de sous-lieutenant.

L'Espagne préparait alors une expédition contre la régence d'Alger. De Liniers avait vingt-et-un ans ; il sollicite et obtient la faveur de faire partie de l'expédition. Soit sur terre, soit sur mer, il déploie partout une activité infatigable, passe enseigne de frégate, se signale au siège du fort Mahon (île Minorque), d'où les Français, unis aux Espagnols, cherchaient à

repousser les Anglais, et s'élève en 1782 (il n'avait alors que vingt-neuf ans) au grade de capitaine de frégate.

Aux qualités du soldat, de Liniers joignait les manières élégantes et l'éducation du gentilhomme. Aussi fut-il l'objet, de la part de la cour d'Espagne, d'une faveur toute particulière ; il fut chargé d'offrir au dey d'Alger, après le traité intervenu entre lui et la cour d'Espagne, les présents du roi Charles IV. Le dey l'accueillit avec une exquise bienveillance et le pria d'accepter, comme témoignage de son estime, un damas de grand prix. Heureux de cet accueil, le jeune capitaine implora la grâce de plusieurs captifs, et il fut assez heureux pour voir ouvrir les portes des prisons à un grand nombre de Français, d'Espagnols et d'Italiens qui se trouvaient détenus sur la côte africaine. C'est au retour de cette brillante mission qu'il épousa, en 1783, Mlle de Menviel, d'origine française, née à Malaga.

En 1788, le roi d'Espagne crut utile à la sûreté de ses colonies du Rio de la Plata d'établir sur les côtes un certain nombre de chaloupes canonnières : il en confia le commandement à de Liniers avec le grade de capitaine de vaisseau. Une carrière plus vaste s'offrit dès lors à l'activité et à l'ambition du jeune Niortais. Le bonheur est rarement sans mélange : sa jeune femme mourut, lui laissant un fils de quatre ans. Peu de temps après son arrivée en Amérique, il contracta un second mariage et épousa, à Buenos-Ayres, le 3 août 1791, Mlle de Sarratea. Cette union devait le fixer définitivement vers ces belles rives de la Plata, dont le roi d'Espagne lui avait confié la garde.

En vue des combats qu'il doit nécessairement avoir à soutenir contre les flottes anglaises, il arme solidement le port de Montevideo, réussit à écarter pendant plusieurs années les bâtiments anglais et fait partout respecter son pavillon ; mais, en 1806, il ne peut empêcher la prise de Buenos-Ayres, mal défendu par le vice-roi Sobremonte.

Les Anglais jouissaient en paix de leur conquête, quand de Liniers quitte sa retraite, expose ses plans au gouverneur de Montevideo, lui communique l'ardeur dont il est lui-même animé, électrise les chefs, et se met en marche à la tête de 600 hommes d'élite. Des pluies torrentielles l'arrêtent tout d'abord; il passe en bateaux des lagunes vaseuses, parvient à grand'peine à Saint-Joseph, franchit la rivière, gagne la colonie du Sacrement, où l'attendent dix goëlettes de vingt-quatre canons, neuf chaloupes et huit bâtiments de transport, et voit sa petite troupe se grossir peu à peu d'un grand nombre de colons, équipés aux frais des habitants. Près de commencer l'attaque, il fait lire aux troupes cet ordre du jour : « Ce soir, si le vent le permet, nous passerons à la côte du Sud. Je ne doute pas du patriotisme ni de l'intrépidité des officiers et des soldats. Si, contre mon attente, quelqu'un tourne le dos, il y a à l'arrière-garde deux canons chargés à mitraille. La valeur sans discipline mène à la ruine; des forces soumises à la voix qui les dirige obtiennent la victoire; j'ordonne la plus stricte obéissance... Buenos-Ayres reconquis, agissons avec réserve et douceur. Si quelques traîtres doivent être punis, laissez faire l'autorité. J'espère de mes dignes compagnons d'armes qu'ils me donneront la gloire d'exalter devant le trône du roi

leurs traits de courage aussi bien que de modération. Soldats, courez à l'ennemi et faites retentir sur nos forts les noms sacrés de Dieu et du roi; à votre tête marche de Liniers-Bremond, votre commandant général. Il ne recule jamais. »

La flotille s'ébranle, met en fuite une corvette anglaise, triomphe des vents et des courants contraires et jette l'ancre en vue de Buenos-Ayres. Avec une extraordinaire promptitude, l'artillerie et la troupe prennent position et commencent l'attaque. Encouragés par la voix de leur chef qu'ils retrouvent partout où le péril est le plus grand, les Espagnols culbutent les Anglais, les mettent en fuite et les refoulent dans les rues de la ville. Le gouverneur de Buenos-Ayres fait élever le drapeau blanc et propose un armistice, qui est accepté. Les troupes espagnoles se forment en bataille et, les tambours battant, près de 1,200 prisonniers de guerre déposent les armes en défilant sur les glacis du fort.

Ce glorieux fait d'armes provoque partout autour de de Liniers les sentiments d'admiration et de respect; la cour de Madrid le confirme dans son commandement, et, en reconnaissance de ses services, le nomme d'abord brigadier de marine, puis chef d'escadre, et vice-roi, gouverneur des provinces du Rio de la Plata.

Cependant le temps des amères déceptions et des cruelles épreuves approchait. Au moment de la révolution, opérée en 1808 dans le gouvernement espagnol par Napoléon, la junte de Montevideo accuse de Liniers d'être dévoué à l'usurpateur du trône d'Espagne, se déclare en insurrection et soulève contre lui plusieurs provinces.

De Liniers fait face au danger et s'empare des chefs du complot; mais, par un coupable aveuglement, la junte centrale d'Espagne, au lieu d'approuver sa conduite, lui envoie un successeur. De Liniers supporte cette injustice avec courage, est le premier à vanter les mérites du nouveau vice-roi et se retire à Cordoue. Il vivait en paix dans cette ville quand une insurrection éclate à Buenos-Ayres, à la suite de laquelle le vice-roi est chassé et l'indépendance proclamée. — Dans cette extrémité, la première pensée de Cisneros, le nouveau directeur, est de recourir à de Liniers. C'est en vain que M. de Sarratea, son beau-père, le conjure de ne pas céder aux sollicitations dont il est l'objet : « Voudriez-vous, lui répond de Liniers, voudriez-vous qu'un général, un militaire, qui, pendant trente-six ans, a donné des preuves réitérées de son amour et de sa fidélité au souverain, le délaissât à la dernière époque de sa vie? Ne livrerais-je pas à mes enfants un nom marqué au coin de la trahison?... Songez à David et aux Machabées, la victoire fut le fruit de leur foi. Ne vous inquiétez pas, mon cher père; ayez comme moi confiance en Dieu. Celui qui m'a protégé dans le passé me sauvera de même dans l'avenir....... Partout mes enfants se présenteront sans rougir de me devoir la vie, et si je ne leur laisse pas de richesse, je leur donnerai un beau nom et de bons exemples à imiter. Faites connaître mes résolutions à toute personne qui vous demandera de mes nouvelles; je n'y renoncerai pas, aurais-je le poignard sur la gorge. »

Sans perdre un seul instant, de Liniers dépêche à Montevideo son fils aîné, rassemble tous ceux qui

sont restés fidèles à la royauté et se dispose à marcher contre les rebelles; mais la révolution fait de jour en jour de nouveaux adeptes, et l'esprit d'insubordination gagne bientôt ses propres soldats. De Liniers, se plaçant à leur tête, les conduit au devant des indépendants. A peine sortis de Cordoue, et avant même d'être en présence de l'armée ennemie, ils désertent. De Liniers est fait prisonnier avec quelques-uns de ses compagnons d'armes; mis en jugement et condamné à mort, il est fusillé à soixante lieues de Buenos-Ayres (26 août 1810).

Sa dépouille mortelle fut exhumée en 1862, par ordre du président de la République Argentine, pour être transférée à Parana, chef-lieu de la Confédération. Sur les instances du gouvernement espagnol, elle a été remise à son représentant à Buenos-Ayres pour être dirigée vers Cadix.

IV. — ÉCRIVAINS

Le département des Deux-Sèvres a produit, et dans la plupart des genres littéraires, un grand nombre d'écrivains remarquables. C'est à Niort, en effet, qu'est né cet Isaac de Beausobre qui, chassé de France par la révocation de l'édit de Nantes, alla mettre au service de la Hollande d'abord, de la province de Brandebourg ensuite, son activité et son intelligence, son amour de l'étude et son immense érudition. Niort est également la patrie, et de cette

Françoise d'Aubigné qui, sous le nom de Mme de Maintenon, joua à la cour de Louis XIV un rôle si considérable, et de l'aimable et spirituelle Mme de Caylus, non moins fameuse par l'intérêt qui s'attache à la lecture de ses *Souvenirs* que par les témoignages flatteurs que les écrivains contemporains ont rendus de la distinction de ses manières et de sa beauté, de son élégance exquise et de la vivacité de son esprit. Enfin, c'est à Niort qu'est né le premier grand-maître de l'Université, le marquis de Fontanes.

Mais au-dessous de ces grands noms, il est possible d'en placer d'autres, moins illustres, sans doute, et moins retentissants, mais dignes, eux aussi, d'attention : Yver, l'auteur d'un roman estimable, le *Printemps d'Yver;* Bertram, célèbre par ses travaux hébraïques; Babu, prêtre et curé de Soudan, l'auteur des *Églogues poitevines* ; d'Aviau, connu par l'Oraison funèbre de Louis XV ; Bourniseaux, auteur d'histoires intéressantes sur les guerres de Vendée, et Mme Briquet, non moins célèbre par ses Essais poétiques que par son Dictionnaire historique, littéraire et bibliographique.

Yver (1520-1572).

Jacques Yver, seigneur de Plaisance et de la Rigoterie, fils de Jacques Yver, maire de Niort, naquit dans cette ville en 1520. Il est connu par un ouvrage intitulé le *Printemps d'Yver*, et qui contient plusieurs *Histoires discourues en une noble compagnie au château du Printemps.* Le livre est dédié *aux belles et vertueuses damoiselles de France.* « Pour le zèle, y est-il dit, que je porte aux vertuz, aux grâces et aux muses, j'ay estimé que les vertueuses, gracieuses et

bien apprises damoiselles, desquelles nostre France se void si heureusement embellie, estoit bien le plus digne subject que je pense estre entre les plus exquises choses de ce monde. » L'auteur suppose que trois gentilshommes, qu'il appelle les sieurs de Bel-Acueil, de Fleur-d'Amour et de Ferme-Foy, arrivent dans un château élevé par la fée Mélusine et où demeurent trois dames, Marie, Marguerite et la dame du château. On entre en conversation et l'on débite des historiettes. Plusieurs de ces contes, écrits dans le goût de ceux de Boccace, sont ingénieux et charmants; le style en est naïf, et souvent gracieux et plein de finesse. « Je n'ai jamais eu, disait, en parlant d'Yver, le célèbre Lacroix du Maine, cet heur (ce bonheur) de le voir ou cognoître que par ses écrits mis en lumière, mais c'est celui que j'ai extrêmement désiré voir, et communiquer avec lui, tant j'ai pris de plaisir à sa façon d'écrire. » Jacques Yver mourut avant que son livre fût imprimé : de là ce quatrain qu'on plaça au bas de son portrait :

Du pinceau le docte soin
Me fait vivre à envie;
Mais las ! qu'en est-il besoin,
Puisqu'en mourant *j'acquers vye.*

Bertram (1531-1594).

Corneille Bertram naquit à Thouars, l'an 1531, d'une famille alliée à la maison de la Trimouille. Il fit ses humanités à Poitiers et suivit ensuite, à Paris, les leçons du célèbre Ange Caninius, professeur de langues orientales.

De retour dans son pays natal, il recueille la succession de son père qui vient de mourir et se rend,

en 1570, à Cahors pour étudier l'hébreu sous les auspices d'un savant professeur, François Roaldez. Dans cette ville, il échappe à grand'peine au massacre des protestants, s'enfuit et se réfugie à Genève, où il reçoit l'accueil le plus flatteur. Nommé, peu de temps après, ministre et professeur de langue hébraïque, il se voit forcé, à la suite de quelques contrariétés, de quitter Genève, se retire à Frankendal, dans le Palatinat, y reste quelque temps et obtient la chaire de professeur d'hébreu à Lausanne, où il meurt en 1594 ; il était âgé de soixante-trois ans.

Critique excellent, professeur fort instruit, Bertram est l'auteur de plusieurs écrits estimables. Nous citerons notamment : une *Dissertation sur la République des Hébreux*, Genève, 1580, Leyde, 1641 ; — une *Revision de la Bible française de Genève*, faite sur le texte hébreu, Genève, 1588 ; — un *Parallèle de la langue hébraïque avec l'arabe*.

Babu, mort vers 1700.

Jean Babu, curé de Soudan, près Saint-Maixent, docteur en théologie, se distingua par l'ardeur qu'il mit à convertir les calvinistes du Bas-Poitou. Pour arriver plus sûrement à ses fins, il composa, sur plusieurs questions de controverse religieuse, onze dialogues, écrits pour la plupart en vers et en patois poitevin.

Le salut, les commandements de Dieu, l'eucharistie, la messe, le purgatoire, la confession, etc., etc., tels sont les principaux points du dogme catholique qui sont traités par Babu.

Le curé de Soudan mourut vers l'an 1700, sans

avoir la satisfaction de voir son ouvrage imprimé. C'est de la Terraudière qui se chargea de le publier sous le titre suivant : *Eglogues poitevines sur différentes matières de controverse, pour l'utilité du vulgaire du Poitou*, par feu messire Jean Babu, docteur en théologie, in-12, de 100 pages. Voici le début du poème :

Mé (moi) qui dans mon iargon fis do (des) vers plus de mille,
Pr'expliquer à nos gens les œuvres de Virgile ;
Mé qui chanty Titire, Alexi, Coridon,
Et Silène endormy so (sous) l'ombre d'in brandon (buisson),
Y (je) veux do même style expliquer la créance
Et faire ver (voir) l'esprit des huguenaux de France.

Mme de Maintenon (1635-1719).

Françoise d'Aubigné, petite-fille d'Agrippa d'Aubigné, compagnon d'armes et ami de Henri IV, naquit le 27 novembre 1635, à la Conciergerie de Niort, où était enfermé son père, Constant d'Aubigné, seigneur de Surimeau. Son enfance, commencée sous d'aussi tristes auspices, fut très malheureuse. Mme de Villette, tante de Françoise, prit soin de l'élever jusqu'au jour où Constant, sorti de prison par le bénéfice de l'amnistie à la mort de Richelieu, partit avec sa jeune famille pour l'Amérique. Pendant la traversée, la petite Françoise tomba dangereusement malade, et elle allait être précipitée dans la mer quand un hasard heureux fit connaître qu'elle n'était pas morte. Revenue en France, et son père mort (1647), Françoise passa plusieurs années au château de Mursay, près de Niort, chez sa tante Mme de Villette. Françoise avait été baptisée catholique. Mme de Villette, héritière des sentiments généreux, mais

aussi des convictions religieuses du calviniste Agrippa, éleva sa petite nièce dans la religion protestante. Confiée plus tard, vers l'âge de douze ans, à une autre tante, Mme de Neuillant, la petite d'Aubigné fut ramenée et, paraît-il, un peu rudement, à la religion catholique.

Devenue jeune fille, elle rejoignit à Paris sa mère qui y vivait d'une rente de 200 livres et de charités discrètes. Vive et spirituelle, douce et enjouée, fort belle et, comme disait le chevalier de Méré, « d'une beauté qui plaît toujours », elle fut distinguée et appréciée par les juges les plus difficiles. Scarron s'éprit pour elle d'une vive admiration et lui proposa de l'épouser, en lui reconnaissant 24,000 livres de dot par contrat. Le poète était infirme, laid, malade; mais sa proposition, c'était l'avenir assuré : elle accepta; elle n'avait que seize ans. Elle n'en fit pas moins, avec beaucoup de grâce et d'esprit, les honneurs de sa maison; elle fut les délices des réunions fréquentes et choisies qui se tenaient chez son époux. Lui-même n'eut qu'à s'applaudir des soins assidus et des attentions délicates de sa belle compagne.

Scarron mourut en 1660. Il ne laissait que des dettes; les 24,000 livres qu'il avait reconnues à sa femme furent contestées par la famille. Mme Scarron ne voulut pas s'exposer aux risques d'un procès, elle en fit le sacrifice et se retrouva dans la misère; mais, dans la misère, ses amis ne l'abandonnèrent point. On lui témoigna plus de respect et plus d'affection que jamais; on eut recours à la reine-mère; on l'intéressa au sort de la veuve et on en obtint une pension de 2,000 livres. C'était presque l'aisance.

Ici commence pour Françoise d'Aubigné l'exis-

tence à laquelle son caractère semblait la destiner. Libre de tout souci du côté de la vie matérielle, sans parents, elle se multiplie au service des autres, prenant les intérêts des familles avec lesquelles elle est en relations, s'occupant de leurs affaires, instruisant et élevant les enfants et, si vif et si désintéressé est le plaisir qu'elle prend à obliger ainsi tout le monde, que ceux-là même qui craignaient tout d'abord d'abuser de sa facilité à rendre service sont les premiers ensuite à réclamer ses bons offices. Ce fut le beau temps de sa vie. « Je suis heureuse », écrivait-elle à ses amis, et, plus tard, au moment même où elle était dans toute sa splendeur, c'est toujours à ces heureuses années qu'elle se reporte avec le plus de complaisance.

Cependant le jour était proche où, par le jeu du hasard, elle allait être portée au faîte de la puissance et des grandeurs. Mme de Montespan eut occasion de la voir chez les d'Albret. Elle fut éprise de son activité, de son intelligence, surtout de son air réservé et discret. Elle lui proposa d'élever les enfants, tout jeunes encore et tenus cachés, qu'elle avait eus dans sa liaison avec Louis XIV. Indécise et hésitante, Mme Scarron demanda un ordre du roi. L'ordre fut donné. Dans l'accomplissement de cette difficile et délicate mission, Françoise d'Aubigné déploya toutes les ressources de sa merveilleuse intelligence et de son héroïque volonté. Au reste, on ne fut pas ingrat envers elle : quand le mystère se fut éclairci et que le roi eut reconnu ses enfants, Mme Scarron fut appelée à Versailles, et elle reçut, comme don de joyeux avènement, la terre de Maintenon, avec le titre qui y était attaché.

Le roi, qui d'abord n'avait eu pour elle que de l'estime, subit de plus en plus l'influence de sa haute raison, de son bon sens, si rigoureux et si droit ; il lui trouva même des grâces et un charme qui jusque-là lui avaient échappé : il en vint à l'aimer. « A tout autre (1), la tête aurait tourné. Mme de Maintenon était aussi judicieuse qu'elle avait toujours été, et à cet âge (quarante ans), plus assurée dans sa raison tranquille et froide qu'elle ne fut jamais. Elle ne s'étonnait de rien, et savait tout prévoir, sans rien précipiter. Elle sut attendre, montrant au roi ce qui le flattait le plus, un dévouement sans tumulte et sans faste, une reconnaissance unie et égale, une humeur respectueuse et confiante, dans une dignité inaltérable. » Mettre un terme aux relations du roi avec Mme de Montespan et le ramener à la reine, tel fut le désir de la marquise de Maintenon! N'eut-elle en vue, indépendamment d'une bonne action à accomplir, que la gratitude de la reine et l'estime affectueuse du roi? Sur une question pareille, il y aurait témérité à prendre parti. Elle réussit dans son dessein, et la récompense dépassa ses espérances. Dix-huit mois environ après la mort de la reine, un mariage secret, mais authentique, unit le grand roi à celle qui avait été la veuve de Scarron.

Mme de Maintenon, elle-même nous l'apprend dans ses lettres, était née ambitieuse. Elle en fut bien punie par les peines et les dégoûts de toute sorte qui sont attachés à la grandeur. Elle regardait un jour de petits poissons très malheureux dans l'eau claire d'un bassin de Versailles : « Ils sont comme moi,

---

(1) Emile Faguet, *Notices littéraires.*

dit-elle : ils regrettent leur bourbe » Et, vers la fin de sa vie, elle, si vaillante et si généreuse, laissait échapper ces paroles plus attristées encore : « Si l'on me tirait le cœur de la poitrine, on le trouverait sec et tors comme celui de M. de Louvois. »

Épouse du roi, Mme de Maintenon fut, ce qu'elle avait toujours été, institutrice; elle le fut plus que jamais. Après avoir élevé, quelques années avant l'épanouissement complet de sa puissance, à Montmorency d'abord, puis à Rueil et au château de Noisy, un certain nombre de jeunes filles pauvres et de « demoiselles », filles de nobles peu fortunés, ou nouvellement converties, elle conçut et, grâce à son influence sur Louis XIV, réalisa le projet d'un grand établissement pouvant recevoir cinq cents pensionnaires. Ce fut Louvois qui choisit l'emplacement, Mansard qui dressa les plans, et l'armée qui fournit les ouvriers. Quant aux règlements et programmes, c'est Mme de Maintenon qui les rédigea. Louis XIV lui-même les revit et voulut bien les corriger.

Saint-Cyr devint « le lieu de délices » de Mme de Maintenon. C'est là qu'elle aimait à se reposer des ennuis et des fatigues du pouvoir; là, qu'elle oubliait, au sein d'une paix profonde, les chagrins et les amertumes de l'existence fiévreuse qu'elle menait à la cour. Quand l'agonie commença pour le roi, et qu'elle eut reçu l'assurance qu'il ne reprendrait pas connaissance, c'est à Saint-Cyr qu'elle se réfugia en toute hâte, et c'est là qu'elle mourut le 15 avril 1719.

Mme de Maintenon est auteur, comme Mme de Sévigné, parce qu'on a publié ses lettres après sa mort. La mère de Mme de Grignan est inimitable dans le

genre épistolaire, comme La Fontaine dans l'apologue. Ce n'est pas un motif de ne pas reconnaître à Mme de Maintenon le mérite qui lui revient. La situation où elle s'est trouvée lui commandait beaucoup de réserve et de gravité. Ses lettres ont dû s'en ressentir. Le style en est simple et précis, net et austère. « C'est le style des administrateurs, des diplomates et des hommes d'action. »

De Beausobre (1659-1738).

Isaac de Beausobre naquit à Niort le 8 mars 1659, d'une famille originaire, dit-on, du Limousin ou de



la Provence. On a prétendu que le véritable nom de cette famille n'etait pas Beausobre, mais Bossart ou

Beaussart, et qu'elle se rattachait à la maison des barons de Beaux ; mais cette fabuleuse généalogie, inventée sans doute par quelque descendant du grand Beausobre, doit être écartée ; il est établi, en effet, qu'Isaac de Beausobre est le fils d'un honnête, mais obscur apothicaire. Son goût pour l'étude s'étant révélé de bonne heure, ses parents l'envoyèrent à Saumur terminer ses humanités et faire sa théologie. En 1679 il est proposant, et en 1683, à l'âge de vingt-quatre ans, il se présente au Synode de Loudun qui le désigne pour desservir l'Église de Châtillon-sur-Indre, où il reçoit l'imposition des mains.

Il y avait à peine quelques mois que Beausobre était à Châtillon, lorsque, la révocation de l'édit de Nantes étant survenue, le temple fut fermé. Dans un mouvement d'indignation, le jeune pasteur brise le sceau du roi apposé à la porte du temple, et, pour échapper aux poursuites dont il est menacé, il prend la fuite. Il passe en Hollande, et Mme la princesse d'Orange, qui connaît bientôt son talent, le place comme chapelain auprès de sa fille, la princesse Anhalt-Dessau. La princesse, qui a des connaissances très étendues et beaucoup d'esprit, apprécie, comme il convient, le mérite de Beausobre et l'honore de sa confiance. Quant à Beausobre, il profite des loisirs que lui laissent ses fonctions à la petite cour de Dessau et publie, en 1693, *la Défense de la doctrine des réformés.* Au mois de novembre de cette même année, il prononce l'éloge funèbre de Jean-George II, prince d'Anhalt.

Beausobre suit à Berlin la veuve du duc de Dessau. Tout l'invite, d'ailleurs, à s'y rendre : les

avantages faits aux réfugiés français, les ressources offertes pour ses travaux, la présence de nombreux amis, ce sont là autant de raisons qui doivent lui rendre agréable le séjour de la capitale du Brandebourg. Après avoir rempli pendant quelque temps les fonctions de chapelain de la cour à Orianembaum, il est, en 1695, nommé pasteur de l'Église française de Berlin, et il exerçe ces fonctions jusqu'en 1705, époque de la mort de la reine Sophie-Charlotte. Son époux Frédéric Ier, qui partage à l'égard du savant prédicateur les sentiments d'estime de sa veuve, le fait entrer en 1707 au Consistoire royal, et, quand paraît en 1709 l'édit confirmant le droit de naturalité déjà accordé aux réfugiés, c'est Beausobre qui, à la tête d'une députation, exprime au roi la gratitude de tous ses coreligionnaires. Dans une autre occasion, notre Poitevin se fit l'avocat de ses malheureux frères de France. Après la bataille d'Hochstedt, en 1704, le Consistoire le députa, avec son collègue Lenfant et deux anciens, auprès du duc de Marlborough, l'un des vainqueurs de cette journée, pour lui demander d'inviter la France à échanger les protestants qui gémissaient sur les galères pour cause de religion contre autant de prisonniers de guerre.

Les savants et les lettrés du Refuge ne trouvèrent pas auprès du sergent du Brandebourg, Guillaume Ier, le même accueil qu'auprès de Frédéric, mais la reine Sophie-Dorothée se déclara leur protectrice. La réputation de Beausobre ne fit que s'accroître. Directeur de la maison française, inspecteur du collège français et, plus tard, inspecteur des Églises françaises du ressort de Berlin, il devint un des hommes

les plus considérables de cette ville. Il mourut le 5 juin 1738. Le grand Frédéric, en annonçant cette perte à Voltaire, écrivait ce qui suit : « C'était un homme d'honneur et de probité, grand génie, d'un esprit fin et délié, grand orateur, savant dans l'histoire de l'Église et dans la littérature, la meilleure plume de Berlin, plein de force et de vivacité, que qnatre-vingts ans de vie n'ont pu glacer. »

Il nous reste à dire un mot des principaux ouvrages qui ont valu à Beausobre l'autorité littéraire et religieuse dont il jouissait. Nous avons déjà cité *la Défense de la doctrine des réformés*, qu'il publia à l'occasion de la conversion au calvinisme du prince luthérien de Saxe-Barby et où il traite des principaux sujets de controverse qui divisent les deux communions. — En 1696, il traduisit, en collaboration avec son collègue Lenfant, *le Nouveau Testament*. — L'œuvre capitale de Beausobre est son *Histoire critique de Manichée et du manichéisme*, en deux volumes in-4°, dont le premier parut en 1734 et le second en 1739, ouvrage remarquable par l'étendue des vues, par la sûreté de la critique et la valeur du style.

Mme de Caylus (1673-1729).

Marthe-Marguerite de Valois, dame de Caylus, fille de Philippe de Valois, seigneur de Villette et Mursay et de Marie-Anne-Hippolyte de Châteauneuf, naquit à Niort en 1673. Elle descendait du célèbre Théodore-Agrippa d'Aubigné, et Mme de Maintenon était sa tante à la mode de Bretagne. M. de Villette était un huguenot très ardent, et, quoiqu'il eût épousé une femme catholique, il fit élever la jeune

de Valois, comme ses autres enfants, dans la religion protestante.

Mme de Maintenon entreprit de la convertir : elle obtint du ministre de la marine que M. de Villette fût commandé pour un voyage au long cours, et il était à peine embarqué qu'elle fit enlever la jeune fille. Mme de Caylus raconte elle-même en termes piquants comment on s'y prit pour obtenir sa conversion « A peine, dit-elle, ma mère fut partie de Niort que ma tante, accoutumée de changer de religion et qui venait de se convertir pour la seconde ou troisième fois, partit de son côté et m'emmena à Paris. »

Sur la route se rencontrèrent d'autres jeunes filles plus âgées qu'on voulait aussi convertir et qui se montrèrent aussi étonnées qu'affligées de voir leur jeune compagne emmenée sans défense. « Pour moi, ajoute Mme de Caylus, contente d'aller, sans savoir où l'on me menait, je ne l'étais de rien. Nous arrivâmes ensemble à Paris, où Mme de Maintenon vint aussitôt me chercher et m'emmena seule à Saint-Germain. Je pleurai d'abord, mais je trouvai la messe du roi si belle que je consentis à me faire catholique, à la condition que je l'entendrais tous les jours et que l'on me garantirait du fouet. »

A treize ans, la jeune convertie fut mariée à Jean-Anne de Tubières, marquis de Caylus. Ivrogne et brutal, M. de Caylus n'était pas digne de sa femme. On l'obligeait à tenir garnison l'hiver, pour qu'il n'approchât ni de la cour ni de sa femme, et cet homme blasé, dit Saint-Simon, ne demandait pas mieux, pourvu qu'il fût toujours ivre.

Quant à Mme de Caylus, elle fit les délices de la

cour; les écrivains du temps ne tarissent pas d'éloges sur son compte, et le plus difficile de tous, Saint-Simon, va jusqu'à l'admiration : « Jamais, dit-il, un visage si spirituel, si touchant, si parlant, jamais une franchise pareille, jamais tant de grâce ni tant d'esprit, jamais tant de gaieté ni d'amusement, jamais de créature plus séduisante. » Sainte-Beuve est plus enthousiaste encore : « Les portraits qu'on a d'elle dans sa jeunesse répondent à l'idée qu'ont donnée de sa beauté Saint-Simon, l'abbé de Choisy et Mme de Coulanges. Soit en habit du matin, soit en habit de cour ou en habit d'hiver, elle y paraît fine, mince, grande, noble, élégante et jolie, d'une taille élevée et qui a tout à fait grand air; une figure un peu ronde, une figure d'ange et où la douceur s'allie à la malice, une bouche fine où la raillerie se joue aisément, de beaux yeux où éclatent l'agrément et l'esprit : en tout la grâce et la distinction même. Que dirai-je encore? Cette figure-là n'a qu'à choisir, elle sera tour à tour et à volonté Esther ou Célimène. » Esther est ici une allusion à la part que prit Mme de Caylus à la représentation de la tragédie de ce nom : c'est, en effet, pour elle que Racine écrivit le prologue de la Piété.

Mme de Caylus a laissé, sous le nom de *Souvenirs*, des mémoires intéressants sur la cour de Louis XIV. — Mme de Caylus mourut en 1727, à l'âge de cinquante-six ans.

Aviau Dubois de Sanzay (1736-1826).

Charles-François d'Aviau naquit au mois d'août 1736, au château Dubois-de-Sanzay, près Thouars. Nommé chanoine de l'église collégiale de Saint-

Hilaire-le-Grand, à Poitiers, il devint bientôt après premier grand-vicaire. C'est en cette qualité qu'il prononça, en 1774, dans la cathédrale de Poitiers, et en présence d'une assistance nombreuse et distinguée, l'éloge funèbre de Louis XV, « éloge aussi brillant que solide, dit M. Briquet, l'auteur de l'Histoire de Niort, et qui intéresse également l'esprit et le cœur, le goût et la piété ».

L'archevêché de Vienne étant devenu vacant en 1790, le choix du gouvernement se porta, pour occuper ce poste, sur le grand-vicaire d'Aviau. Il avait à peine pris possession de ce siège que la Révolution le força bientôt d'en descendre.

D'Aviau se réfugia d'abord en Savoie, dans le séminaire de la ville d'Annecy, puis dans l'abbaye de Saint-Macaire, et, un an après, il fit à pied le voyage de Rome, où il séjourna plusieurs années. Il revint en France en 1802 pour occuper le siège archiépiscopal de Bordeaux, auquel il venait d'être appelé par Bonaparte. Sous la Restauration, il fut successivement nommé pair de France et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Il mourut le 11 juillet 1826, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, des suites d'un accident.

Le chevalier d'Aviau de Piolant, neveu du prélat, apporta de Bordeaux à Poitiers le cœur de son oncle et en fit présent à l'église de Saint-Hilaire, dont l'abbé d'Aviau avait été le chanoine.

Fontanes (1757-1821).

Jean-Pierre-Louis, marquis de Fontanes, naquit à Niort, le 6 mars 1757, d'un père protestant et d'une mère catholique. Baptisé à l'église de Notre-Dame

par la volonté expresse de sa mère, il fit ses études chez les oratoriens. Ses humanités étaient à peine achevées qu'il devint le chef de la famille par la mort de son père et celle de son frère.

Comme il ne jouissait d'aucune fortune, il chercha dans une position lucrative de quoi subvenir à son existence et exerça d'abord les fonctions d'inspecteur des manufactures ; mais cette situation ne répondait ni à ses aptitudes, ni à ses goûts.

Sa mère s'étant retirée du couvent des dames hospitalières à Niort, il règle ses affaires domestiques et se rend à Paris, sous prétexte de réclamer une pension à raison des services rendus par son père, mais, en réalité, pour se consacrer tout entier à l'étude des lettres. Il ne tarde pas à s'y faire un nom par quelques poésies qu'il fait paraître dans *le Mercure* et dans *l'Almanach des Muses.* De Paris, Fontanes passe en Angleterre, où il commence la traduction en vers français de *l'Essai sur l'homme* de Pope, et, après un long voyage en Suisse et dans plusieurs provinces de France, il vient se fixer définitivement à Paris.

La traduction de *l'Essai sur l'homme* paraît en 1783. En 1788, Fontanes publie son poème du *Verger* et, en 1789, son *Poème sur l'édit en faveur des non-catholiques*, que couronne l'Académie française.

Marié à la fille d'un marchand miroitier de Lyon, il subit dans cette ville toutes les horreurs de la guerre civile et rédige au milieu des ruines une protestation contre les violences et les cruautés de la Convention. Il émeut même un instant la redoutable Assemblée au récit des atrocités commises par les

Collot-d'Herbois, Fouché et autres proconsuls. Proscrit lui-même pour cet acte de courage, il ne sort qu'après le 9 thermidor du lieu secret où il s'est réfugié, et il est nommé membre de l'Institut (novembre 1795) et professeur de littérature à l'École centrale des Quatre-Nations. Aux fonctions de professeur, il joint les occupations du journaliste et paye par la peine de la proscription la part qu'il a prise, avec La Harpe et l'abbé Vauxcelle, à la rédaction du *Mémorial*, journal hostile au Directoire.

Revenu dans sa patrie après le 18 brumaire, il entreprend, de concert avec Châteaubriand qu'il a connu en exil, la rédaction de *la Minerve*, et tous deux s'adjoignent pour collaborateurs La Harpe, Esménard et de Bonald. Admis dans la société élégante et lettrée de Mme Bacciochi, Élisa Bonaparte, il attire sur lui l'attention de Lucien Bonaparte, qui lui confie une division de son ministère et le désigne, lors des fêtes organisées par le premier consul en l'honneur de Washington, pour célébrer l'éloge du libérateur de l'Amérique. Cet éloge, qui s'adressait à Bonaparte aussi bien qu'à Washington, fixe la réputation de Fontanes comme orateur, en même temps qu'il lui concilie les bonnes grâces du premier consul. C'est à cette amitié puissante qu'il doit d'être élevé, en 1804, à la présidence du Corps législatif, fonction qu'il exerça, d'une façon continue, du commencement de 1804 à la fin de 1808.

Nommé grand-maître de l'Université en 1808, Fontanes ne put exercer qu'une influence très limitée sur un système général d'éducation dont l'objet principal était de faire des soldats. Le 5 février 1810, il est appelé au Sénat : il était déjà comte

de l'Empire et commandant de la Légion d'honneur. Le Sénat conservateur ayant été, au mois de juin 1814, réorganisé sous le nom de Chambre des pairs, Fontanes est désigné pour y siéger.

Cependant des critiques, d'abord dissimulées et discrètes, sont bientôt dirigées plus franches et plus vives contre le grand-maître de l'Université. Un libelle intitulé *l'Université et son Grand Maître* donne le signal de la guerre livrée par la presse à Fontanes ; une modification dans l'organisation de l'Université devient un prétexte d'en changer le chef. On essaye de lui donner une compensation en lui conférant le grand-cordon de la Légion d'honneur et le titre de marquis ; mais ni l'une ni l'autre de ces hautes distinctions ne purent le consoler de sa disgrâce.

Inactif et absent de Paris pendant les Cent Jours, il préside, après le retour du roi, le collège électoral du département des deux-Sèvres et, en septembre 1815, il est nommé ministre d'Etat et membre du Conseil privé. Il mourut à Paris le 17 mars 1821, à l'âge de soixante-quatre ans.

Après la mort de Fontanes, tous ses manuscrits devinrent la propriété de sa fille unique, Mme la comtesse de Christine. Retirée à Genève depuis plusieurs mois, elle ne paraissait pas songer à tirer parti de ce précieux dépôt, quand M. de Saint-Beuve, qui voyageait alors en Suisse, la décida à lui remettre ces œuvres éparses pour les rassembler et les publier.

Bourniseaux (1769-(?).

Né à Thouars en juillet 1769, Bourniseaux fit ses études au collège de la Flèche. Il en était à peine

sorti qu'il fit paraître une *Héroïde* en vers français, qui le fit admettre au Musée de Paris : il n'avait alors que dix-neuf ans. Reçu en 1802, membre libre de la Société des sciences, belles-lettres et arts de Paris, il justifia l'honneur qu'on venait de lui faire en publiant coup sur coup un grand nombre d'ouvrages, notamment : *Précis de l'Histoire de la Vendée*, *Traduction de l'Aminte du Tasse*, *Histoire des guerres de la Vendée*, *Histoire de la ville de Thouars*, *Histoire de Louis XVI*.

Briquet (1782-1815).

Marguerite-Ursule Briquet, épouse d'un professeur de belles-lettres, fille de Louis-Jacques Bernier, notaire et greffier de la juridiction consulaire à Niort, naquit en cette ville le 16 juin 1782.

Intelligente, vive, spirituelle, instruite, elle n'avait pas encore dix-sept ans que déjà elle s'était signalée par plusieurs essais en prose et en vers, notamment par une charmante idylle intitulée *la Pervenche*. L'ode *Sur les vertus civiles* qu'elle publia en 1800 lui valut le titre de membre de la Société des belles-lettres de Paris. Peu de temps après parut l'ode sur la mort de Dolomieu qu'elle adressa à l'Institut; mais l'ouvrage le plus important de Mme Briquet est le *Dictionnaire historique, littéraire et bibliographique des Françaises et des Etrangères naturalisées en France, connues par leurs écrits ou par la protection qu'elles ont accordée aux gens de lettres, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à nos jours* (1804); cet ouvrage est dédié au premier consul.

Mme Briquet mourut à Niort le 14 mai 1815.

V. — SAVANTS

Sous ce titre, nous grouperons trois médecins, dont un surtout, le célèbre Amussat, a droit à notre reconnaissance pour les progrès qu'il fit faire à la lithotritie, et un avisé et vaillant explorateur, René Caillié, de Mauzé.

Cochon-Dupuy (1674-1757).

Cochon-Dupuy, né à Niort le 11 avril 1674, mort à Rochefort le 10 octobre 1757, fut correspondant de l'Académie des sciences. On lui doit plusieurs ouvrages, parmi lesquels : *Histoire d'une enflure au bas-ventre, très particulière*, Rochefort, 1698 ; Manuel des *Opérations de chirurgie*, Toulon, 1726.

Ayrault (1729-1803).

Né à Parthenay le 2 février 1729, Louis-Jacques Ayrault fit ses premières études au collège de Bressuire et les termina à Montpellier où il fut reçu docteur à l'âge de vingt-et-un ans. Marié en 1759 à une jeune fille du Mirbalais, il quitta la ville de Parthenay où il s'était déjà fait une nombreuse clientèle et vint se fixer à Mirebeau. Il reçut, en quittant sa ville natale, des témoignages touchants d'estime et d'affection. Son départ fut surtout sensible aux pauvres, dont il était non seulement le médecin, mais l'ami. Sa réputation s'étendit bientôt au loin, et l'intendant de Tours réclama son concours pour combattre une épidémie qui désolait sa province. Ayrault déploya, dans cette circonstance, toute son

activité, et il publia ensuite sur l'épidémie une mémoire que fut très apprécié. A la suite de l'épidémie qui sévit en 1785, dans le Mirbalais et dans les environs, il publia un autre mémoire, qui fut couronné et imprimé dans les Recueils de la Société royale de médecine.

Ayrault mourut à Mirebeau le 22 juin 1803.

Amussat (1796 1858).

Jean-Zuléma Amussat, chirurgien français, né à Saint-Maixent le 21 novembre 1796, fut d'abord chirurgien sous-aide vers les dernières années de l'Empire, puis interne pendant plusieurs années à l'hôpital de la Salpêtrière et sous-prosecteur à la Faculté de médecine de Paris. Il a perfectionné, sinon inventé, plusieurs instruments de chirurgie, notamment le *rachitome*, instrument dont on se sert pour mettre à nu la moelle dans le canal rachidien. On lui doit aussi l'invention de sondes spéciales destinées à broyer les calculs dans la vessie. Enfin, il a fait connaître la possibilité d'arrêter les hémorrhagies en tordant les artères et les veines, et signalé le danger de l'introduction de l'air dans les veines durant les opérations.

Caillié (1799-1838).

René Caillié naquit le 19 novembre 1799, de parents fort pauvres, à Mauzé, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Niort. Il ne reçut d'autre éducation que celle qui se donnait à l'école primaire de son village. Dès qu'il sut lire et écrire, on lui fit apprendre le métier de cordonnier, mais il laissait volontiers les chaussures pour rêver aux choses mer-

veilleuses dont il avait lu la relation dans les livres de voyages qu'on lui avait prêtés. L'histoire de Robinson le transportait d'admiration ; il brûlait d'avoir comme lui des aventures, et déjà il sentait naître dans son cœur l'ambition de se distinguer par quelque découverte importante. « Ce goût, dit-il lui-même, devint une passion pour laquelle je renonçai à tout ; je cessai de prendre part aux jeux et aux amusements de mes camarades ; je m'enfermai les dimanches pour lire des relations et tous les livres de voyage que je pouvais me procurer ». Il parla à son oncle, qui était son tuteur, du grand désir qu'il avait de voyager. L'oncle désapprouva son projet ; il lui peignit avec force les dangers qu'il courrait, les regrets qu'il éprouverait bientôt, loin de son pays, de sa famille. Caillié fut sourd à toutes ces observations. La carte de l'Afrique, où il ne voyait que des déserts, avait plus que toute autre sollicité son attention. Il résolut d'explorer une partie de ces contrées mystérieuses : la ville de Tombouctou devint « l'objet continuel de toutes ses pensées, le but de tous ses efforts ; sa résolution fut prise de l'atteindre ou de périr ».

Il ne possédait que 60 francs : ce fut avec cette faible somme qu'il se rendit à Rochefort. Il s'embarqua, peu de jours après son arrivée, sur la gabare *la Loire*, qui allait au Sénégal. Au moment où il y arriva, le gouvernement anglais formait une expédition pour explorer l'intérieur de l'Afrique. Elle était confiée au major Gray et se dirigeait par mer vers la Gambie. Caillié, ne doutant pas que le major n'accueillît l'offre de ses services, quoiqu'il fût pour lui un étranger, partit de Saint-Louis avec deux nè-

gres pour gagner la Gambie par terre. « J'étais encore bien jeune, dit le hardi voyageur, et j'avais pour compagnons deux vigoureux marcheurs, ce qui m'obligeait à courir pour les suivre. Je ne puis exprimer la fatigue que j'éprouvai sous le poids d'une chaleur accablante, marchant sur un sable mouvant et presque brûlant. Si du moins j'avais eu un peu d'eau douce pour apaiser la soif qui me dévorait ! Mais on n'en trouve qu'à quelque distance de la mer ; et, pour marcher sur un terrain plus solide, nous étions forcés de ne pas quitter la plage. Mes jambes étaient couvertes d'ampoules, et je crus que je succomberais avant d'arriver à Dakar. » Il arrive, enfin, à ce village, mais les tourments qu'il vient d'endurer, le font réfléchir aux souffrances bien plus vives encore auxquelles il va s'exposer ; aussi, renonçant pour quelque temps à son projet, il profite de l'offre que lui fait un officier de lui procurer un passage gratuit sur un navire marchand qui fait voile vers la Guadeloupe ; il obtient à Pointe-à-Pitre un petit emploi, quitte cette ville au bout de six mois pour passer à Bordeaux, et de là retourne au Sénégal, vers la fin de 1818.

Le 5 février suivant, Caillié se met à la suite d'un détachement qui devait réjoindre la troupe du major Gray, alors retenue par le roi de Bondou. Dans la relation de son voyage, Caillié fait une peinture émouvante des nouvelles souffrances qu'il endura dans cette traversée : « Je fus quelquefois à l'extrémité, dit-il ; car, n'ayant pas de monture, j'étais obligé de suivre à pied ; on m'a dit depuis que j'avais les yeux hagards, que j'étais haletant, que ma langue pendait hors de ma bouche ; pour moi, je me

rappelle qu'à chaque halte je tombais par terre, sans force et n'ayant pas même le courage de manger. » Enfin, on parvint au Bondou, mais on ne permit pas au major Gray de se rendre à Bakel, et on le força de prendre la route de Fouta-Toro, pour gagner le Sénégal. Cette retraite fut une déroute. La caravane faillit périr tout entière. Quant à Caillié, il fut atteint par la fièvre, et la maladie prit tout de suite un caractère si alarmant, qu'il dut s'embarquer sur *le Sénégal*, pour descendre à Saint-Louis. La convalescence fut longue et pénible : pour se rétablir complétement, il ne vit d'autre moyen que de retourner en France ; il partit pour Lorient.

En 1824, il revint au Sénégal pour y tenter fortune avec une petite pacotille, dont on lui avait fait l'avance, et surtout pour donner suite à des projets déjà anciens et s'avancer jusqu'à l'intérieur de l'Afrique. Le gouverneur de la colonie, M. Roger, « dont la philanthropie et l'esprit éclairé promettaient un protecteur de toutes les entreprises grandes et utiles », lui accorda quelques marchandises pour aller vivre chez les Braknas, y apprendre la langue arabe et les pratiques du culte des Maures, afin de parvenir plus tard, « en trompant leur jalouse défiance, » jusqu'à ces régions inexplorées, qu'il avait un si vif désir de connaître.

Le 3 août 1824, commence le grand voyage de Caillié : pendant trois années, il parcourt la partie de la Sénégambie comprise entre le Sénégal et le Rio-Nunez; puis, en 1827, il franchit les hautes montagnes qui séparent la Sénégambie et le Fouta-Djalon du Bambura. Arrivé à Timé, village de ce dernier pays, il est atteint d'une maladie grave qui

l'y retient cinq mois. Il poursuit son chemin au commencement de janvier 1828, se dirige par terre jusqu'à Jenné, y séjourne treize jours et s'embarque sur un bâtiment en partance pour Tombouctou. Après un mois de navigation, il débarque le 19 avril au port Kabra, à 5 milles de Tombouctou. Dès le lendemain, il pénètre dans la ville, étudie les habitations de cette cité, observe les mœurs, note tout ce qui lui paraît digne de remarque, puis s'associe à une caravane qui part pour le Maroc. Longue et difficile, la route devient plus pénible encore par suite des vents brûlants qui soufflent de l'est. Le 23 juillet, il parvient au Tafilet, continue son chemin avec un guide, gagne la mer, arrive le 17 septembre à Tanger, et s'embarque bientôt sur une goëlette de l'État qui le conduit à Toulon.

La Société de Géographie, section de l'Institut de France, décerna, en 1828, à René Caillié, le grand prix de 12,000 francs promis au voyageur qui donnerait des renseignements précis sur Tombouctou et les rivières du voisinage. Il reçut, en outre, la croix de la Légion d'honneur et une pension de 6,000 fr.

Caillié a publié, en 1830, *le Journal de son voyage à Tombouctou et à Jenné, avec une carte itinéraire et des remarques géographiques* (3 vol. in-8°).

VI. — HOMMES D'ÉTAT

Ce dernier chapitre de notre galerie historique est consacré à ceux qui, aux différentes époques de l'his-

toire et à des titres divers, ont occupé des fonctions publiques. Il y sera question et de ceux qui ont montré, dans l'administration des affaires municipales, une activité et un zèle louables, et de ceux qui, représentants de leurs concitoyens au sein des Assemblées législatives, ont déployé, sur un théâtre plus vaste, leur intelligence et leur énergie.

Augier de la Terraudière (1638-1710).

La vie d'Augier (Christophe), sieur de la Terraudière, est bien simple : elle fut tout entière consacrée à l'administration de la ville de Niort, sa ville natale. Il fut honoré de la confiance du duc de la Vieuville, des maréchaux de Navailles et d'Estrées, qui commandèrent dans le Poitou, des intendants de la même province, Baville, Marillac, Labourdonnaye, et il se montra digne de leur estime par la haute probité et le zèle infatigable dont il fit preuve dans l'accomplissement de ses fonctions.

Il est fâcheux pour sa mémoire qu'il n'ait pas mis un moindre zèle à convertir les protestants de son pays et qu'il ait été, suivant l'expression de son fils, curé de Notre-Dame, à Niort, « l'implacable ennemi des huguenots ».

Augier publia, en 1675, l'ouvrage suivant : *Thrésor des titres justificatifs, des privilèges et immunitez, droits et revenus de la ville de Nyort, ensemble la liste de ceux qui ont esté maires de ladite ville, et celle des maire, eschevins et pairs d'à présent* (vol. in-12, de 452 pages avec la table). Il publia, en 1701, *les Eglogues poitevines*, du curé Babu.

Jallet (1732-1791).

Jacques Jallet, fils d'un jardinier de la Mothe-

Sainte-Hérave, naquit dans ce bourg le 14 décembre 1732. Après avoir fait de brillantes études au collège des oratoriens, à Niort, il voulut suivre les cours de la Faculté de droit de Poitiers, afin d'entrer ensuite au barreau; mais un chagrin d'amour le fit renoncer brusquement à cette carrière. Épris d'une demoiselle de Poitiers, qui appartenait à l'une des familles les plus riches et les plus nobles de cette ville, il la demanda en mariage à ses parents. Ceux-ci, indignés autant que surpris de pareilles prétentions, éconduisirent avec hauteur le jeune homme, et, pour couper court désormais à toute relation, ils enfermèrent leur fille dans un couvent, où elle mourut de chagrin. Mû par un sentiment de généreuse fidélité pour la femme qu'il avait aimée d'un amour si profond et qu'il venait de perdre, Jallet renonce au monde, entre au séminaire de Poitiers, et, après y avoir fait de fortes études théologiques, il est ordonné prêtre à vingt-sept ans et nommé d'abord vicaire à Gençay, puis curé à Chérigné, bourgade située à une lieue de l'antique Brioux.

Il vivait en paix dans ce modeste village, où il s'était fait de bonne heure une réputation d'homme charitable, autant que de théologien et de jurisconsulte distingué, quand la Révolution de 1789 lui permit de déployer sur un plus vaste théâtre les nombreuses et séduisantes qualités de son intelligence et de son cœur.

Le grand-sénéchal du Poitou, M. Beuvier de Paligny, ayant, conformément aux ordres du roi, fixé au 16 mars 1789 l'époque des élections générales, Jallet se rendit à Poitiers : « Notre assemblée a com-

mencé ses opérations avant-hier, écrivait-il le 18 mars à ses amis ; c'était un fort beau spectacle : il y avait plus de deux mille personnes. M. le sénéchal ouvrit la séance par un discours qui fut fort applaudi ; c'est un homme de la plus belle figure.... Il y avait dans cette assemblée des gens de tous les états, des paysans, députés de leur paroisse. J'en vis un assez mal vêtu, un gros bâton à la main, assis vis-à-vis un gentilhomme et à côté de deux messieurs très bien ajustés.... Monseigneur est venu à l'assemblée ; il n'y a eu ni fauteuil, ni chaise pour lui ; il a été obligé de s'asseoir sur un bout de banc, à côté d'un curé. Cela l'a si fort humilié, qu'il a sur-le-champ tiré un livre et s'est mis à lire sans s'occuper de l'assemblée. Il s'est retiré bientôt après. »

Dans une seconde lettre, en date du 29 mars, Jallet donne les plus curieux détails sur les efforts tentés par les évêques pour gagner les curés à leur cause ; il montre l'hostilité qui éclate à chaque instant entre le haut et le bas clergé, à propos de la rédaction des cahiers ; il parle de curés qui, après avoir exprimé hautement leur mécontentement à l'égard des évêques, proposaient ensuite d'élire celui de Poitiers, et il remarque, non sans une certaine ironie, que ce changement d'opinion s'est produit à la suite d'un dîner donné par l'évêque et auquel « il ne voulut point aller, quoique invité ».

Les traîtres en furent pour leurs frais ; les évêques furent totalement abandonnés. Jallet, qui avait demandé avec instance que son nom fut rayé de la liste des candidats, fut néanmoins proclamé septième député du clergé de Poitou, et, un mois après, il arriva à Versailles en compagnie de Lecesve, curé

de Sainte-Triaise, de Ballard, curé du Poiré, et de Dillon, du Vieux-Pouzauge.

Au sein de l'assemblée du clergé, Jallet exprime, dès les premières séances, l'opinion que les pouvoirs des députés des trois ordres doivent être vérifiés en commun, et, le 12 juin, pendant que l'appel se commençait à la salle du Tiers, il proteste devant les députés de son ordre, au nom de dix-huit curés « contre tout ce que pourraient faire les membres du clergé pour se constituer en chambre, par une vérification accomplie séparément ». — « Il est temps, s'écrie-t-il, de sortir d'une inaction qui nous déshonore. Nous devons compte à la patrie de tous nos moments ; elle nous a choisis afin de travailler à son bonheur, et jusqu'ici nous n'avons rien fait pour elle ! » Et le lendemain, 13 juin, il se rend avec ses amis Lecesve et Ballard à l'assemblée du Tiers, et prend place avec eux sur les bancs destinés au clergé. A l'appel de la sénéchaussée du Poitou, les trois curés s'avancent vers le bureau, et, en déposant leurs pouvoirs, M. Jallet prononce le discours suivant : « Messieurs, une partie des députés du clergé du Poitou aux États généraux se rend aujourd'hui dans la salle de l'assemblée générale. Nous y venons prendre communication des pouvoirs de nos codéputés des trois ordres et communiquer nos mandats, afin que, les uns et les autres étant vérifiés et légitimés, la nation ait enfin de vrais représentants. Nous venons précédés du flambeau de la raison, conduits par l'amour du bien public, nous placer à côté de nos concitoyens, de nos frères ! Nous accourons à la voix de la patrie qui nous presse d'établir entre les ordres la concorde et l'harmonie, d'où dépend le

succès des États-Généraux et le salut de l'Etat. Puisse cette démarche être accueillie par tous les ordres avec le même sentiment qui nous la commande ! Puisse-t-elle être généralement imitée ! Puisse-t-elle enfin nous mériter l'estime de tous les Français ! »

Ce discours est salué par des applaudissements enthousiastes. On se presse autour des curés, on les embrasse, et l'admiration qu'ils inspirent est telle qu'on acclame le nom de Jallet et qu'on l'invite à prendre place au bureau.

Paris et la province célébrèrent à l'envi la conduite des trois Poitevins ; leurs portraits furent répandus dans Paris avec cette légende : *Tout pour la patrie et pour la liberté !* Les grands dignitaires de l'Eglise, au contraire, les qualifièrent de transfuges et, par la violence de leurs attaques, provoquèrent la publication d'un écrit, dû à la plume de Jallet, dans lequel ils expliquaient et justifiaient leur conduite.

Le 20 juin, Jallet est au Jeu de Paume ; le 22, à la séance de l'église Saint-Louis ; le jour de la prise de la Bastille, ses collègues le choisissent pour faire partie du Comité des finances ; le 4 août, il montre son désintéressement en abandonnant à la nation le privilège de la dîme ; au moment où l'on va discuter la Déclaration des droits, il publie un nouvel ouvrage, *Idées élémentaires sur la Constitution*, où il formule avec une rigoureuse précision ses principes sur les devoirs et les droits de l'homme en société.

Cependant ces luttes incessantes et l'activité qu'il déploie avaient altéré profondément sa santé. Le 13 octobre 1790, il demande un congé de sept semaines, revient à Chérigné, et si vives sont les sympathies qu'il inspire que les électeurs réunis à

Niort, les 28, 29, 30 novembre et 1er décembre 1790, l'appellent à l'évêché constitutionnel dont un décret avait fixé le siège à Saint-Maixent. Les suffrages presque unanimes ne peuvent le décider à accepter ces hautes fonctions ; il revient à Paris, est avec l'abbé Grégoire un des premiers à prêter serment à la nouvelle constitution du clergé, entre en lutte, en 1791, avec M. de Mercy, évêque de Luçon, fait paraître ses ouvrages *Sur la Peine de mort* et *Sur le Mariage des prêtres* et, au moment où il va donner une seconde édition de ce dernier ouvrage, il meurt subitement le 13 août 1791. La veille encore, il siégeait à l'Assemblée nationale.

Il fut inhumé dans les caves de la nouvelle église de la Madeleine.

Agier (1753-1828).

Né à Saint-Maixent, le 23 août 1753, Agier fut député du Poitou aux États généraux et membre de l'Assemblée constituante. Aux États généraux, il débuta par un trait de courage ; il se fit porter, quoique malade, au Jeu de Paume, pour y prêter, avec ses collègues, le serment de ne point se séparer, avant d'avoir donné une constitution à la France.

A la fin de la session de l'Assemblée constituante, il fut nommé membre de la Cour de cassation, mais il refusa cette haute situation et revint chercher dans son pays natal un repos qui, hélas ! ne fut que de courte durée. Suspect aux anarchistes dont il n'approuvait pas les violences, il fut arrêté et emprisonné. Rendu à la liberté, après le 9 thermidor, il fut nommé commissaire du gouvernement près le tribunal civil de Niort, puis procureur du roi. En

1827, il fut admis à la retraite avec le titre de président honoraire. — Quand il fut procédé, en audience solennelle, à l'installation de son successeur, M. Brunet, le président Chauvin, s'adressant au nouveau procureur, prononça les paroles suivantes : « Vous succédez à un magistrat qui reste toujours l'ami de ses collègues ; vous succédez à un magistrat qui, par



sa retraite, prive ses collègues d'un zélé collaborateur, et la justice d'un ferme appui. Exprimer notre sensibilité à cette double perte, c'est rendre à Agier un hommage bien mérité. Dans l'exercice des pénibles et importantes fonctions qu'il vous laisse aujourd'hui, il sut toujours allier à la juste sévérité de son ministère la modération, la douceur, la clémence, aimables vertus inhérentes à son caractère. »

Aux qualités de magistrat, il joignait les qualités de l'homme privé ; fils respectueux et aimant, bon époux, bon père, il offrit à ses concitoyens le spectacle d'une conduite professionnelle et privée constamment à l'abri de reproches. Obligeant pour tout le monde, il doublait la valeur des services rendus par la manière délicate dont il savait les rendre : on en jugera par le trait suivant. Fontanes était venu, en 1814, présider à Niort le collège électoral. Il logea chez son ami, le procureur du roi Agier. Un soir qu'ils revenaient ensemble à la maison, près d'arriver Fontanes hâte le pas et sonne. La porte s'ouvre, il va entrer quand Agier l'arrêtant : « Monsieur le comte, lui dit-il, vous êtes ici chez vous », et il passe le premier.

Agier (1781 — ?).

François-Marie Agier, fils du précédent, né à Saint-Maixent le 8 juillet 1781, fut envoyé à Paris comme *sujet d'élite des Deux-Sèvres,* pour y suivre les cours de jurisprudence et d'économie politique.

Après avoir obtenu au barreau de brillants succès, il fut nommé premier conseiller auditeur à la cour royale de Paris (1808) et, deux ans après, substitut du procureur général près la même cour.

Élu député en 1824 par le collège électoral de Parthenay, il prit part, à la Chambre, à plusieurs discussions ; réélu en 1827, il fut élevé à la vice-présidence de la Chambre et, en 1828, fut l'un des candidats à la présidence. En mars 1830, il se signala dans les débats orageux auxquels donna lieu l'adresse des 221, et prononça, à cette occasion, un discours remarquable et fréquemment interrompu par les applaudissements de la gauche.

Jard-Panvillier (1757-1822).

Louis-Alexandre Jard-Panvillier, baron, président de la Cour des comptes et commandeur de la Légion d'honneur, naquit à Niort, le 7 novembre 1757. Il mourut à Paris, le 13 avril 1822. Député des Deux-Sèvres pendant plus de vingt ans, il dut à la modération de ses principes, à la fermeté de son caractère et à son extrême obligeance de conserver, durant cette période, l'estime profonde et l'absolue confiance de ses concitoyens.

Premier maire constitutionnel de Niort, en 1790, il y apaisa, par son énergie, une insurrection populaire provoquée par la cherté du blé. Dans le procès de Louis XVI, il fut au nombre de ceux qui voulaient sauver le monarque. Chargé, avant le 31 mai, de différentes missions dans les départements situés au sud de la Loire, il fit de louables efforts pour prévenir les désordres de la guerre civile et eut l'honneur d'être dénoncé par Marat comme *modéré*. Envoyé plus tard dans les départements de l'Est, il répondit au maire de Metz qui lui demandait comment il pourrait préserver cette grande cité des excès auxquels une faction la poussait par toutes sortes d'efforts : « Nous sommes, dit Jard-Panvillier, dans le trajet qui, d'un état violent, antisocial, conduira tôt ou tard à un état d'ordre, de concorde et de paix. Nous avons encore des lois cruelles, soupçonneuses, inquisitoriales ; gagnez un peu de temps ; elles perdront leur autorité et bientôt seront sans force. Les lois justes, les lois égales, que les passions n'ont point dictées, finissent toujours par reprendre leur empire. Faites-les exécuter, ne souffrez aucune injustice, et vous préserverez votre commune des

fléaux dont tant d'autres sont victimes. » Il fut encore envoyé, en qualité de commissaire du gouvernement, dans plusieurs départements, pour y rassurer les esprits alarmés de la révolution du 18 brumaire. A son retour, il fut nommé membre du Tribunat. En 1804, il présida la députation chargée de porter au Sénat le vœu que formait le Tribunat de voir conférer à Bonaparte la dignité impériale. Lorsque le Tribunat fut supprimé, il fut nommé président de la Cour des comptes, et c'est en cette qualité qu'il vint, en 1812, complimenter l'empereur sur son retour de Russie.

A la suite des hommes d'État dont on vient de raconter la vie, disons un mot d'un homme qui a, lui aussi, bien mérité de ses concitoyens : nous voulons parler de Charles-Benjamin Chameau, à qui l'on doit l'Institution des Rosières de la Mothe.

Chameau (1749-1816).

M. Chameau naquit à la Mothe-Sainte-Héraye, le 23 avril 1749, de parents riches et honorables. Il fit ses humanités à Poitiers, y suivit ensuite les cours de droit, et de là se rendit à Paris, où il prêta serment d'avocat au Parlement. Promptement enrichi par l'achat de *bons royaux* et par d'heureux jeux de Bourse, il perdit, en 1789, toute sa fortune ; mais ce désastre était, moins de dix ans après, complètement réparé.

Désormais à l'abri du besoin, il étendit de plus en plus ses relations et usa bien souvent du crédit dont il jouissait pour faire rayer plusieurs gentilshommes de la liste des émigrés : si le plus grand nombre des

proscrits, dont il facilita la rentrée en France, lui témoignèrent leur reconnaissance, il y eut bien aussi quelques ingrats, comme, par exemple, ce comte Louis-Anne Crussol d'Uzès de Montausier, auquel il avait conservé le domaine de Salles, « valant bien sept à huit mille livres de rentes ».

Nommé administrateur du bureau de charité de l'arrondissement des Tuileries, il légua, en souvenir de sa gestion, à cet établissement une rente de 100 francs, inscrite au grand-livre de la dette ; mais cette donation est peu de chose en comparaison de celle dont il gratifia sa bonne ville de la Mothe, en instituant par testament une rente annuelle de 2,400 francs, destinée à doter quatre (1) jeunes filles de la paroisse « choisies dans la classe des plus indigents et parmi celles qui seront reconnues avoir, depuis leur première communion, donné le plus de preuves d'accomplissement de leurs devoirs envers Dieu, la patrie et le souverain, leurs parents et l'humanité, qui seront sages et laborieuses ».

---

(1) Une ordonnance royale, en date du 27 août 1817, contresignée Lainé, réduisit de moitié le legs universel de M. Chameau, et par conséquent, à *deux* le nombre des jeunes filles à marier.

Paris. — Imprimerie Nouvelle (association ouvrière), 11, rue Cadet. — 2224-93

44 16.967

83 16.539

428

